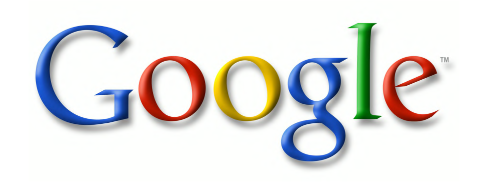


LES
TOMBEAUX PUNIQUES
DE
CARTHAGE

LES

TOMBEAUX PUNIQUES

DE

CARTHAGE

PAR LE

RÉVÉREND PÈRE DELATTRE

MISSIONNAIRE D'ALGER



LYON

IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, rue Stella, 3

—

1890

LES

TOMBEAUX PUNIQUES

DE

CARTHAGE

Jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait à Carthage aucune sépulture appartenant d'une manière certaine à l'époque punique. On attribuait, il est vrai, à ces temps reculés, surtout depuis les affirmations de Beulé, les tombes souterraines des collines de Gamart, situées au nord de l'ancienne ville. Mais de nouvelles fouilles ont prouvé naguère que cette nécropole ne remonte pas à une si haute antiquité et qu'il fallait chercher ailleurs l'emplacement des cimetières primitifs de Carthage.

Déjà les savants qui adoptaient l'origine phénicienne de la nécropole de Gamart, avaient été frappés des différences considérables qu'offrent ses hypogées avec les tombeaux de la Phénicie et des colonies phéniciennes, entre autres avec ceux de la Sardaigne.

Cependant, M. Heuzey, membre de l'Institut, a été le premier à soupçonner que les plus anciennes nécropoles africaines pourraient bien avoir échappé aux recherches des

archéologues. Manifestant son étonnement de l'absence, en Afrique, de figurines d'art phénicien, ce savant s'exprime ainsi (1) :

« Les nécropoles de Carthage même et du reste de l'Afrique phénicienne depuis longtemps violées ou *non encore découvertes*, n'ont livré jusqu'à présent à la curiosité de l'archéologue que bien peu de figurines. Sauf une seule qui n'est qu'un fragment, toutes les statuettes provenant de Carthage que possède le Louvre, portent la marque très sensible de l'influence du style grec. »

La présente notice prouvera que, si Carthage paraissait, jusqu'à ces dernières années, si pauvre en terres cuites phéniciennes, c'est qu'en effet la pioche des fouilleurs n'avait pas encore atteint les sépultures puniques et que la vraie nécropole primitive de Carthage, comme le soupçonnait fort bien M. Heuzey, n'avait *pas encore été découverte*.

Une fois déjà cependant, vers 1866, c'est-à-dire dix ans avant notre arrivée à Carthage, des tombes vraiment puniques avaient été rencontrées à Carthage. On les trouva en pratiquant la profonde tranchée qui se voit encore en avant des citernes du bord de la mer. Mais cette découverte demeura peu connue.

Elle est signalée par Daux (2), en ces termes :

« Au-dessous de la zone des substructions romaines et des cendres, est un terrain qui présente un aspect sans mélange ; sous ce terrain sont des séries de tombes par groupes. Ces tombes sont construites en grès bigarré ; les dalles plates qui les recouvrent, en grès également, bien lissées, sont profilées de moulures demi-rondes, à formes molles et indécises, semblables à celles que l'on rencontre dans les constructions phéniciennes et que j'ai définies sous le nom de première classe. Ces tombes sont toutes orientées du nord-ouest au sud-est et sont toutes vides. »

(1) Catalogue, nos 240-245.

(2) Recherches sur l'origine et l'emplacement des *Emporia* phéniciens, page 55.

« Plus bas encore, en dessous de ces séries de tombes orientées est le terrain vierge, la roche du pays ; à même ce terrain, c'est-à-dire *creusées dans la roche*, sont encore d'autres tombes et d'autres débris de constructions. Ces dernières tombes, dont l'époque doit remonter bien haut, contiennent tous les corps qu'on y avait ensevelis. Outre les ossements, elles renferment encore quelques ustensiles en terre cuite, vases, assiettes, lampes en terre, d'autres vases à une anse et à long col, de formes particulières et des jarres avec couvercle. »

« Ces dernières et bien antiques sépultures présentent une disposition générale autre que celle des tombes qui gisent à quelque hauteur au-dessus, et qui leur sont postérieures de plusieurs siècles : chacune d'elles est une cavité creusée à la même roche, cavité plus ou moins régulière, dans laquelle était déposé le corps. Aucun muraillement ni ravalement à l'intérieur. La dalle de recouvrement est plate, mais sans forme arrêtée ; elle a été équarrie par éclats. Elle est de même nature que la roche. »

« Ces curieuses découvertes, continue le même auteur, nous conduisent vers deux conclusions : ces tombes si profondément sous-jacentes, à dix mètres, présentent-elles les restes de la race qui habita là avant les premiers établissements phéniciens, quinze siècles environ avant l'ère chrétienne ? Ou bien devons-nous y voir la preuve bien évidente, dans le cas où ces restes seraient phéniciens, qu'il a existé une colonie punique sur l'emplacement même de Carthage, bien antérieurement à la fondation de cette ville par Didon, fait qui lui-même remonte déjà à 833 ans avant notre ère, selon la chronologie établie ? Je penche vers cette dernière opinion. »

Tel est le récit de Daux, qui cite encore dans son ouvrage, la découverte d'une tombe trouvée également vers les citernes, au-dessous des fondations d'une construction de l'époque byzantine. « Cette tombe, dit-il, plus ancienne par conséquent que la construction qui s'éleva sur elle, conte-

nait le corps d'une jeune fille ayant aux bras et aux chevilles des pieds, des bracelets en argent ; sa tête reposait sur un coussin brodé en perles de verre (1). »

Comme on le voit, l'origine punique de ces sépultures n'était pas affirmée d'une façon suffisamment certaine, comme cela arrive toujours pour les premières découvertes lorsque l'on manque de points de comparaison. Aussi tous les archéologues qui, depuis la publication de l'ouvrage de Daux en 1869, se sont occupés des nécropoles primitives de Carthage, semblent n'avoir attaché aucune importance aux tombeaux très anciens qu'il a signalés. Ni Tissot, ni M. Perrot ne font mention de cette découverte dans leurs savants ouvrages. Il n'est cependant nullement douteux pour nous aujourd'hui que les sépultures rencontrées, il y a 24 ans, dans le quartier des Citernes du bord de la mer, étaient bien des tombeaux puniques. Il y a toutefois lieu de les croire moins anciens que les grands tombeaux découverts sur la colline de Byrsa, comme nous le verrons plus loin.

Mais il est temps de raconter comment, de notre côté, nous avons été mis sur la piste des nécropoles dont l'origine phénicienne est incontestable.

I

LES TOMBEAUX DE LA COLLINE DE JUNON

En 1878, S. Em. le cardinal Lavigerie, voulant étudier le sol de cette colline, donna à ses missionnaires établis à Saint-Louis, l'ordre d'y faire des fouilles. D'après les indications précises du savant et illustre prélat, trois puits de son-

(1) Ces perles de verre appartenaient sans doute à un collier, comme le montrera la suite de cette notice, et non pas à un coussin.

dage furent pratiqués sur le plateau supérieur à quelques mètres de l'arête qui regarde le golfe. La place de ces trois puits fut déterminée sur une même ligne allant du nord-est au sud-ouest. Chacun devait mesurer 4 mètres de côté.

Celui du milieu tomba contre le mur extérieur d'une citerne romaine. Après avoir traversé la couche de terre grise, renfermant des traces de charbon et des débris de poteries, on exhuma *un masque de lion* en terre cuite, espèce de gargouille offrant une grande ressemblance avec des masques de bronze trouvés à Sidon dans des caveaux funéraires et dont M. Perrot a publié un exemplaire dans le troisième volume de son *Histoire de l'art dans l'antiquité* (1). Cette fouille rendit aussi au jour des ossements et des perles, les unes rondes, les autres cubiques, ayant fait partie jadis d'un collier carthaginois. Enfin, à six mètres de profondeur, on trouva le sol naturel formé de sable jaune.

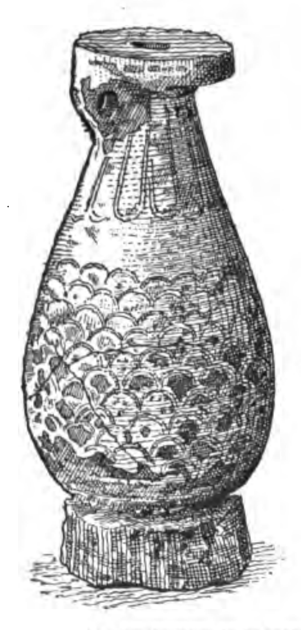
Le puits, creusé dans l'angle du plateau vers la colline de Saint-Louis, atteignit une plus grande profondeur. On y recueillit des débris de poteries grecques et deux *unguentaria* intacts de fabrication étrusque ou hellénique. Celui que nous reproduisons à la page suivante, haut de $0^{m},08$, est orné d'imbrications.

Au fond de cette énorme excavation on découvrit une auge formée de pierres de grande dimension. C'était une sépulture punique. Mais elle avait été violée de longue date et les dalles épaisses qui avaient recouvert cette auge, je pourrais presque dire cette chambre funéraire, avaient été enlevées. Il ne restait plus de ce caveau que les quatre côtés verticaux épais chacun à $0^{m},40$.

Le troisième puits, pratiqué à l'extrémité opposée, vers Sidi Bou Saïd, village arabe qui domine Carthage au nord-est, nous réservait de plus grandes surprises. Lorsque les Arabes eurent enlevé plusieurs couches de terre, on aper-

(1) Page 194.

çut une dalle de tuf, isolée et debout au milieu de la fouille. Après l'avoir déblayée, on reconnut qu'il y en avait une autre dessous. En creusant davantage on découvrait sous la couche des ruines romaines plusieurs petits vases de terre cuite de couleur blanchâtre et de forme originale, comme nous aurons plus tard l'occasion d'en recueillir un



Unguentarium trouvé dans les fouilles de la colline de Junon

grand nombre. En même temps on trouvait quantité d'ossements humains mêlés à des débris d'amphores funéraires. Mais, à mesure que la terre disparaissait du puits, on voyait les pierres debout se succéder l'une au-dessous de l'autre.

Cependant, arrivés à la profondeur de quatre mètres vingt centimètres, les travailleurs rencontrèrent une construction

formée de grands blocs de tuf. Après l'avoir fait déblayer extérieurement pour en reconnaître la forme, je fis pratiquer une brèche dans le côté qui regarde l'ouest. La chose fut relativement assez facile, car les instruments de fer entament sans trop de peine le tuf coquillier dont les Carthaginois se sont servis pour la construction de leurs habitations et de leurs tombeaux.

Pline, dans son *Histoire naturelle*, fait remarquer que le tuf, à cause de sa mollesse et de son peu de durée, n'est nullement convenable pour les constructions. « Il est pourtant, dit-il, des pays qui n'ont point d'autre pierre à bâtir; telle est Carthage en Afrique. L'air de la mer le travaille, le vent l'emporte en poussière, la pluie le dégrade. On pare à ces inconvénients avec de la poix, car la chaux rongerait le tuf; de là ce proverbe : *A Carthage, toit de poix, vin de chaux*, car c'est avec la chaux, ajoute Pline, qu'ils préparent leurs vins (1). »

Le tuf coquillier que les Carthaginois allaient chercher vis-à-vis de leur ville, de l'autre côté du golfe aux *Latomiae* de Diodore de Sicile et de Strabon, aujourd'hui *El-Haouria*, s'altère vite, en effet, lorsqu'il est longtemps exposé à l'air; mais il s'est admirablement bien conservé sous la terre. Quant à l'usage signalé par Pline de l'enduire de poix, nous n'en retrouvons aucune trace. Nous constatons, au contraire, que les Carthaginois, dans leurs constructions, le revêtaient d'une espèce de stuc excessivement dense et fin, très blanc et très doux au toucher.

De poix, je le répète, il n'y en a pas trace, pas plus qu'on ne trouverait de trace de chaux dans l'excellent vin que produit de nouveau le sol de Carthage et dont les qualités viennent d'être naguère si avantageusement appréciées et récompensées à l'Exposition universelle de 1889 (2).

(1) Pline. *Histoire naturelle*, livre XXXVI, n° 48.

(2) Tout le monde sait que le jury de l'Exposition a décerné un grand prix à S. Em. le cardinal Lavigerie pour les vins de choix de Carthage, dont la vente est destinée à subvenir aux immenses besoins de ses œuvres d'apostolat, en Afrique.

Nul sans doute ne s'attendait, à propos de ce tuf et des tombeaux de Carthage, à cette question de vin antique et moderne. Toute la responsabilité de cette digression incombe à Pline. Qu'on lui pardonne et je reprends le récit de nos fouilles.

La brèche pratiquée dans la grosse construction composée de blocs et de dalles de tuf, permit bientôt de constater la présence d'un tombeau dont les deux parois latérales, à cause de la pression des terres ou du poids des lourdes pierres qu'elles portaient, avaient perdu leur position verticale. Elles avaient cédé et s'étaient rapprochées l'une de l'autre, à mi-hauteur du caveau, de sorte qu'une coupe transversale prise en ce moment eût présenté à peu près la forme d'un X. Mais chose surprenante, on aperçut dans la partie supérieure du caveau un demi-tronc de cèdre, qui était soutenu par le rapprochement des dalles latérales. Il mesurait quatre-vingt-cinq centimètres de longueur et trente-cinq centimètres de largeur.

Il était d'une conservation parfaite. La surface seule était réduite en poussière sur une épaisseur d'un centimètre environ dans laquelle les doigts pénétrèrent lorsqu'on l'enleva. Le reste de ce morceau de bois, malgré ses trois mille ans d'existence qui est à peu près aussi l'âge du tombeau, était d'une solidité parfaite. Il forme aujourd'hui une des curieuses pièces du musée de Saint-Louis.

On sait, d'ailleurs, que le bois de cèdre passe pour incorruptible et Pline (1) nous apprend encore que, de son temps, c'est-à-dire au premier siècle de notre ère, on voyait à Utique, dans le temple d'Apollon, des poutres de cèdre datant de la construction même de cet édifice, bâti 1178 ans auparavant.

Ce morceau de cèdre avait sans doute été primitivement placé pour maintenir les dalles latérales. Celles-ci ayant cédé à la pression des terres ou au poids des longues

(1) *Histoire naturelle*, Livre XVI, 79.

pierres formant plafond, le morceau de cèdre changea lui-même de position dans cette dislocation et se trouva maintenu par le rapprochement des dalles inclinées et porté sur elles comme un canon sur son affût. Ainsi mis à l'abri des influences de l'air et du contact de la terre, il dut sans doute à cette double circonstance, sa parfaite conservation.

Je ne vois pas d'autres explications à donner sur l'introduction de ce morceau de cèdre dans ce caveau, à moins d'admettre qu'il y aurait été déposé pour parfumer le tombeau de son essence odoriférante. Chez certains peuples anciens, en effet, existait la coutume de remplir l'intérieur des cadavres de copeaux de cèdre pour les préserver de la corruption.

Mais continuons l'examen de cette sépulture. Une fois débarrassé du morceau de cèdre, on put prendre les dimensions du caveau. Il mesurait 2^{m}, 32 de longueur et 1^{m},70 de hauteur. Quant à la largeur, elle n'était plus exacte à cause du déplacement des dalles latérales. On mesura cependant 0^{m}, 81 à la tête et 0^{m}, 76 aux pieds.

L'entrée regardait le nord-est. Elle était fermée par une grande dalle. Les quatre côtés du caveau reposaient directement sur le sol, sans aucune trace de dallage intérieur.

On ne trouva plus du squelette qui avait reposé dans cette tombe, qu'un fémur assez bien conservé. Le reste n'était que des débris et de la poussière d'ossements, mêlés à de la poussière de bois.

Voici la liste des objets qui furent découverts dans ce tombeau :

1° Vase de terre grise, de forme demi-sphérique et de fabrication grossière, haut de six centimètres et mesurant sept centimètres de diamètre ;

2° Patère de même argile, mesurant quinze centimètres de diamètre;

3° Anneau d'argent noirci, soudé à un chaton d'or. Le chaton de forme elliptique, entouré d'un bourrelet en relief, long de onze millimètres et demi, large de huit millimètres et demi, porte gravé en creux le dieu Bès, dont l'image

grotesque était si répandue en Égypte et en Phénicie. Debout entre deux *urœus*, il est représenté avec une énorme face coiffée de plumes. Son corps est muni d'une paire d'ailes (2). De chaque main il tient un fouet. A droite et à gauche de sa tête, ainsi que sous ses pieds, on voit l'emblême de la déesse Tanit et du dieu Baal-Hammon, c'est-à-dire le disque surmonté du croissant, tel qu'il se voit sur un grand nombre des stèles votives de Carthage.

4° La poignée en argent d'un autre sceau. Elle a aussi la forme d'un croissant. Le scarabée ou l'intaille qui y était fixé a dû disparaître dans les déblais. Nous n'avons pu le retrouver. Cependant, cinq années plus tard, un pâtre arabe vendait au pied même de la colline à un touriste suisse, un beau scarabée qui pourrait bien être le sceau dont nous possédons la poignée.

Il arrive souvent que de menus objets, emportés avec les terres, échappent à l'attention de ceux qui surveillent les fouilles et sont ensuite trouvés à la surface du sol. C'est ainsi qu'au mois de janvier 1885, M. Collignon, médecin militaire, se promenant le long de la tranchée pratiquée deux ans auparavant vers le forum par MM. Reinach et Babelon, ramassait un joli scarabée de style égyptisant qui avait été rejeté avec les terres de déblais.

Je me suis vu moi-même obligé d'acheter à des Arabes, un scarabée d'un autre genre trouvé par eux sur la colline de Junon, dans les terres sorties d'un des plus profonds puits de sondage dont je parlerai bientôt. Pour éviter ces inconvénients, il est souvent indispensable de tamiser la terre. C'est ce que nous ferons désormais quand nous aurons à vider d'autres tombeaux.

Enfin, après avoir extrait du caveau funéraire les divers objets mentionnés plus haut, les Arabes creusèrent en

(2) Le dieu Moloch que les Carthaginois avaient en grande vénération, et auquel ils sacrifiaient un nombre considérable de victimes humaines, surtout des enfants, était aussi caractérisé par des ailes. Voir la *Mythologie* de René Ménard, 1878, p. 126.

avant pour découvrir extérieurement l'entrée. A un mètre vingt centimètres de profondeur, on trouva, comme précédemment, des amphores funéraires remplies d'ossements, mais brisées et aplaties par la pression du sol et des constructions carthaginoises, romaines et byzantines élevées plus tard à sa surface. Toutes les amphores avaient été placées dans le même sens que le caveau punique. Près d'elles avaient été déposés plusieurs vases que l'on retira intacts. Ce ne fut qu'à la profondeur de six mètres cinquante centimètres que les ouvriers atteignirent la base de l'énorme dalle qui fermait l'entrée du tombeau, au pied du mur haut et étroit formé des dalles superposées dont j'ai parlé dès le début du compte rendu de cette fouille. Cette porte monolithe mesurait deux mètres quinze centimètres de hauteur, quatre-vingt-dix centimètres de largeur et trente centimètres d'épaisseur. Une autre pierre du tombeau avait deux mètres douze centimètres de longueur.

A sept mètres de profondeur et à un mètre cinquante centimètres du flanc nord-ouest du tombeau et dans le même sens que ce dernier, gisait dans le sol un squelette dont la tête, placée vers la colline de Saint-Louis, avait la face tournée vers le golfe, c'est-à-dire vers le caveau voisin. En retirant un à un les ossements, on recueillit les objets suivants :

1° Une patère de terre grise semblable à celle que nous avions trouvée dans le tombeau voisin ;

2° Trois vases de terre commune, hauts de vingt centimètres, à double oreillon et à col bas et évasé.

3° Quatre petites fioles de même terre et de même fabrication, hautes de dix et onze centimètres, de forme assez élégante ;

4° Une lame de bronze étroite et fort mince, recueillie près du bassin du squelette ;

5° Enfin une lampe dont je dois faire connaître la forme particulière, parce que nous la trouverons désormais presque constamment dans les sépultures d'époque punique.

Qu'on se figure une patère ou soucoupe en terre cuite, dont la moitié de la circonférence a été repliée en trois endroits de façon à former deux becs.

Les Arabes se servent encore de nos jours de lampes de cette forme auxquelles ils ont ajouté une tige et un pied. Il y a même lieu de croire que les Carthaginois eux-mêmes en faisaient autant, car une lampe de notre collection et une autre du musée de Cagliari, conservent à la partie inférieure la place striée de la soudure d'un appendice qui devait servir de support et de poignée.



Lampe punique

Il est curieux de constater que l'usage de ces lampes de forme toute primitive qui semble inspirée de la coquille, s'est perpétué dans plusieurs îles de la Méditerranée, et en particulier dans celles de Malte et de Gozzo.

Un de mes confrères qui a résidé à Malte pendant plusieurs années, m'a dit en avoir vu de semblables déposées sur des sépultures, en particulier dans la crypte de l'église catholique de Birchircharra.

Il y a quelques années, Mgr Pace, alors évêque de Gozzo, visitant un jour notre collection, fut vivement frappé de la ressemblance de nos lampes puniques avec celles journellement employées par les paysans de son diocèse.

Ce genre de lampes a rarement été signalé par les savants. Elles n'avaient jamais même été remarquées, ni à Carthage,

ni dans le reste de l'Afrique avant la découverte de nos tombeaux puniques. On les trouve cependant fréquemment dans les nécropoles carthaginoises de la Sardaigne. En Sicile, elles se montrent plus rarement. Du moins, le musée de Palerme n'en possède que cinq ou six exemplaires dans ses vitrines, sans indication d'âge ou de provenance.

Enfin, les nécropoles de la Phénicie en ont aussi fourni et, il y a deux ans, on en a trouvé à *Saïda*, l'antique Sidon, dans la riche et magnifique sépulture du roi Tabnite, le père d'Achmounazar.

Tel est donc le type de la lampe primitive de Carthage.

J'ai tenu à en donner un dessin afin que le lecteur sache bien de quel genre de lampe il s'agit, chaque fois qu'il sera fait mention dans cette notice de la lampe punique.

D'après ce récit détaillé, on a vu plus haut que, des trois puits pratiqués sur la colline de Junon, celui du milieu quoique ayant rencontré des ossements, était le seul à n'avoir pas révélé de tombeau proprement dit.

Mais plusieurs années après, c'est-à-dire au mois de mars 1886, un coup de pioche donné dans l'angle ouest de cette excavation demeurée ouverte, nous ménagea une découverte imprévue. On aperçut d'abord une grande dalle de tuf, haute d'un mètre soixante-quinze centimètres, large d'un mètre six centimètres et épaisse de vingt centimètres. Cette porte fermait l'orifice d'un tombeau punique dont le contenu, d'après les apparences, devait être intact, car la grande pierre occupait sa place primitive. Mais quel ne fut pas notre étonnement, lorsque la pierre écartée nous laissa voir la baie de l'entrée complètement murée par une maçonnerie en assez gros moellons. C'était la première fois qu'un tombeau punique nous offrait une particularité de ce genre. Du côté où nous le voyions, le mur paraissait construit en pierres sèches; mais, en les arrachant une à une, on entraînait avec elles des portions d'un enduit intérieur. Il était évident qu'on avait pénétré jadis dans ce caveau funéraire sans passer par la porte. Nous pûmes bientôt à notre tour

entrer dans une chambre longue de deux mètres trente centimètres, large d'un mètre soixante dix centimètres et haute d'environ un mètre quatre-vingts centimètres. Le fond du caveau et les quatre côtés verticaux avaient été revêtus d'un enduit épais, composé, entre autres éléments, de cendre et de poussière de charbon qui lui donnaient une teinte gris foncé. Il en était de même de l'entaille à peu près circulaire qui avait été pratiquée à travers une des énormes pierres du plafond. Ce trou était juste suffisant pour le passage d'un homme. C'est par là qu'on avait pénétré dans le caveau, qu'on en avait enlevé les ossements et le mobilier funéraire, et qu'on avait fait ensuite passer les matériaux qui avaient servi à murer la baie de l'entrée et à enduire intérieurement le caveau sur toutes ses faces, à l'exception du plafond. Nul doute que ce tombeau punique avait été converti en un réservoir quelconque. La nature de l'enduit semble même indiquer que la transformation remonte à un époque fort reculée que je croirais volontiers antérieure à l'occupation romaine.

Une certaine quantité de terre et de débris, introduite par l'orifice supérieur, remplissait un des angles du caveau. Au moment où nous y pénétrâmes, nous vîmes sur ce tas de terre le squelette d'un enfant qui paraissait être celui d'un nouveau-né dont la présence ne pouvait s'expliquer sans le soupçon que c'était là le résultat de quelque crime. Mais ces menus ossements humains n'avaient rien de commun avec cette sépulture primitive. Enfin, en déblayant ce tombeau-réservoir, on trouva plusieurs *unguentaria* de verre, des poteries puniques et grecques et beaucoup de fragments de grands vases de terre ordinaire. Parmi les poteries provenant de cette fouille, nous conservons dans le musée un vase d'une ténuité remarquable.

Grâce à cette découverte inattendue, les trois puits de sondage pratiqués sur l'ordre et les indications de S. Em. le Cardinal Lavigerie avaient révélé chacun l'existence de tombeaux puniques, tous construits en grandes pierres de

tuf. Il est certain que des fouilles, pratiquées entre ces points de repaire, en feraient découvrir d'autres. Nous avons même constaté que cette nécropole pénétrait assez avant sous la colline, car un quatrième puits de sondage creusé au centre du plateau et poussé jusqu'à huit mètres



Masque punique de terre cuite.

cinquante centimètres de profondeur, a fait trouver, avec des ossements humains, un débris de vase corinthien et un masque de terre cuite de fabrication égyptienne, ou du moins de style égyptisant, selon l'expression adoptée par les savants pour désigner la façon des œuvres d'industrie locale qui portent l'empreinte de l'influence égyptienne.

Ce masque, remarquable de finesse d'exécution, appartient certainement à l'époque punique. Il est percé au sommet d'un trou carré qui permettait de le suspendre, comme ex-voto, contre le mur de quelque temple. Mais nos dernières découvertes sur la colline de Saint-Louis nous ont fourni la preuve que les Carthaginois déposaient aussi de ces objets votifs dans les tombeaux et autour des tombeaux de leurs morts.

C'est encore de ce puits central qu'est sorti le scarabée de terre cuite dont j'ai parlé plus haut. Ce scarabée à double face, porte une inscription hiéroglyphique qui renferme le nom de Ra-Men-Khéper, Thouthmès III, de la XVIII[e] dynastie, le plus grand des Pharaons, sous le règne duquel l'Égypte poussa ses conquêtes jusque dans le Soudan et, selon une expression du temps, plaçait ses frontières où il lui plaisait.

Enfin, un cinquième puits a été pratiqué au fond du temple semi-circulaire dont les ruines se montrent sur le sommet de la colline, c'est-à-dire à l'endroit où les Sœurs Missionnaires d'Afrique ont placé dernièrement une belle statue de Marie Immaculée. Dans cette excavation comme dans les autres, on trouva, à la profondeur de sept mètres environ, des ossements humains et des vases brisés.

Les flancs eux-mêmes de la colline ont fourni des objets funéraires. On y a exhumé, entre autres, un vase demi-sphérique qui est tout simplement la moitié inférieure d'un œuf d'autruche. Voici un vase en terre noire, de belle fabrication grecque, trouvé au même endroit (*voir à la page suivante*).

De tout ce que nous avons rapporté ici, il résulte que la colline de Junon cache dans ses flancs, à une profondeur variant de six à neuf mètres, une nécropole punique datant de l'origine de la colonie tyrienne.

De plus, le dieu Bès gravé sur le chaton d'or, le masque de femme coiffée à l'égyptienne, dont on vient de voir le dessin, et le scarabée de Thouthmès III, révèlent l'in-

fluence exercée par l'Égypte sur la côte africaine et en particulier sur les monuments de Carthage. La suite de l'exposé de nos recherches ne fera qu'accentuer ce fait, et l'on verra que les objets fournis par les plus anciennes sépultures de Carthage sont pour la plupart identiques à



Vase grec.

ceux que l'on a trouvés dans les tombeaux puniques de la Sardaigne dont M. Perrot dit (1) :

« Plus on examine de près les monuments qui sont sortis des nécropoles sardes, plus on sent combien la Sardaigne a été profondément pénétrée par l'influence sémitique ; elle est devenue et elle est restée bien plus purement phénicienne que cette Cypre même qui touche presque à la Syrie. »

(1) *Histoire de l'Art dans l'Antiquité.* T. III, p. 239.

Et plus loin il ajoute :

« La première influence que la Phénicie eût subie, c'était celle de l'Égypte ; elle en avait été pénétrée profondément et comme imprégnée jusqu'à saturation ; l'ouvrier phénicien a toujours dessiné la figure égyptienne à main levée, on pourrait presque dire les yeux fermés (1). »

Toutes ces observations de l'illustre savant peuvent s'appliquer à Carthage, point intermédiaire entre la Phénicie et la Sardaigne, et nous remarquerons cette influence de l'Égypte dans les œuvres de Carthage, jusqu'au temps où la Grèce parvint à y exercer celle de son art sans rival et à y envoyer les produits de son industrie, c'est-à-dire vers le VIe siècle avant notre ère.

II

LES TOMBEAUX DE LA COLLINE DE SAINT-LOUIS

En 1880, à l'occasion de la construction des nouveaux bâtiments de Saint-Louis, des fouilles firent découvrir un tombeau punique fort curieux à l'extrémité du plateau supérieur de la colline, du côté qui regarde le village de Douar-ech-chot et la Goulette, c'est-à-dire vers le sud-ouest.

*
* *

Ce tombeau que l'on pourrait avec raison, à cause de ses proportions monumentales, appeler un mausolée, était construit en grandes pierres de tuf disposées par assises. Comme dans les tombeaux de la colline de Junon, aucun ciment ni mortier n'entrait dans sa construction.

(1) Page 659.

Il se composait d'une chambre rectangulaire surmontée d'un toit à double pente.

La chambre avait, comme dimensions intérieures, deux mètres soixante-huit centimètres de longueur, un mètre cinquante-huit centimètres de largeur et un mètre quatre-vingts centimètres de hauteur.

Une baie rectangulaire, large de soixante centimètres, ménagée dans la façade *sud-sud-ouest* formait l'entrée du caveau, contrairement aux tombeaux de la colline de Junon dont la porte, comme nous l'avons dit, regardait le *nord-est.* De grands blocs de tuf, longs de trois mètres vingt centimètres et de trois mètres trente centimètres, équarris sur trois côtés et juxtaposés l'un à l'autre, composaient le plafond de la chambre funéraire et portaient le couronnement de l'édifice qui était formé de deux rangées de blocs longs de un mètre cinquante centimètres et se faisant équilibre deux à deux. C'est dans ce compartiment à section triangulaire qu'a été recueilli le collier punique dont nous donnons le dessin page 24.

Ce collier compte cinquante et une perles et sept amulettes, les uns de pâte blanche, les autres de pâte verdâtre, imitant tous la faïence égyptienne. Parmi ces amulettes, se rencontre deux fois l'*urœus*, sous la forme d'une vipère qui, repliée sur elle-même, enfle la gorge et dresse la tête. On y remarque aussi l'*oudja,* ou l'œil mystique d'Osiris, et des figurines qui, malgré leurs proportions minuscules (treize millimètres) rappellent par leur attitude demi-accroupie, le colosse d'Amathonte conservé au musée impérial de Constantinople. Nul doute que ce ne soit encore là une de ces représentations *égypto-phéniciennes* du dieu Bès qui, comme dit M. Heuzey, est peut-être la plus antique des caricatures populaires qu'on se plaisait à déposer dans les sépultures.

Dans notre collier, les amulettes qui représentent le dieu Bès, sont à double face identique.

Le style égyptien de ce collier punique n'a rien qui doive

surprendre. Jusqu'à cette heure, les pièces archéologiques de notre collection qui remontent incontestablement à la période primitive de son histoire et peut-être même au-delà, ont toutes le cachet égyptien si prononcé qu'en présence



Collier punique.

d'une analogie aussi frappante, on se demande si les terres cuites les plus anciennnes que produisent nos fouilles n'ont pas été fabriquées par les Carthaginois à l'aide de moules achetés en Egypte.

* * *

Le collier punico-égyptien fut la seule pièce trouvée sous le toit à double pente. Au-dessous de ce toit était la chambre sépulcrale qu'il était surtout intéressant de visiter. Quand la grosse pierre qui en fermait l'entrée eut pu être écartée, on aperçut deux squelettes reposant au milieu de diverses poteries lampes et vases. Au fond du caveau, deux niches profondes de trente centimètres, ménagées immédiatement au-dessous du plafond, en renfermaient d'autres également debout à leur place primitive. Nous reproduisons les principaux de ces vases (*voir les gravures, page 27*).

En voici d'ailleurs la liste complète, telle que je la retrouve dans l'inventaire du mobilier funéraire de ce monument carthaginois :

1° Un grand vase de terre cuite, rougeâtre et non vernie de quarante-huit centimètres de hauteur.

2° Dix vases de même terre et de même fabrication que le précédent. Leur hauteur n'est que de vingt-quatre centimètres.

3° Dix petites fioles, de même terre à corps renflé et à col étroit. Leur bec est légèrement étranglé et leur hauteur varie de huit à dix centimètres.

4° Quatre patères semblables pour la forme et les proportions à des soucoupes plates.

5° Neuf lampes puniques, dont le lecteur connait déjà la forme.

Parmi les vases de moyenne dimension, il y en avait un qui semblait conserver des traces de lait. Le liquide, en s'évaporant, avait laissé subsister à sa surface une croûte blanche et fragile, qui demeurait comme une toile d'araignée tendue dans l'intérieur du vase. On sait d'ailleurs que les Phéniciens avaient coutume de déposer des aliments dans les sépultures de leurs morts. Les vases qu'on y trouve en font foi.

. ˙ .

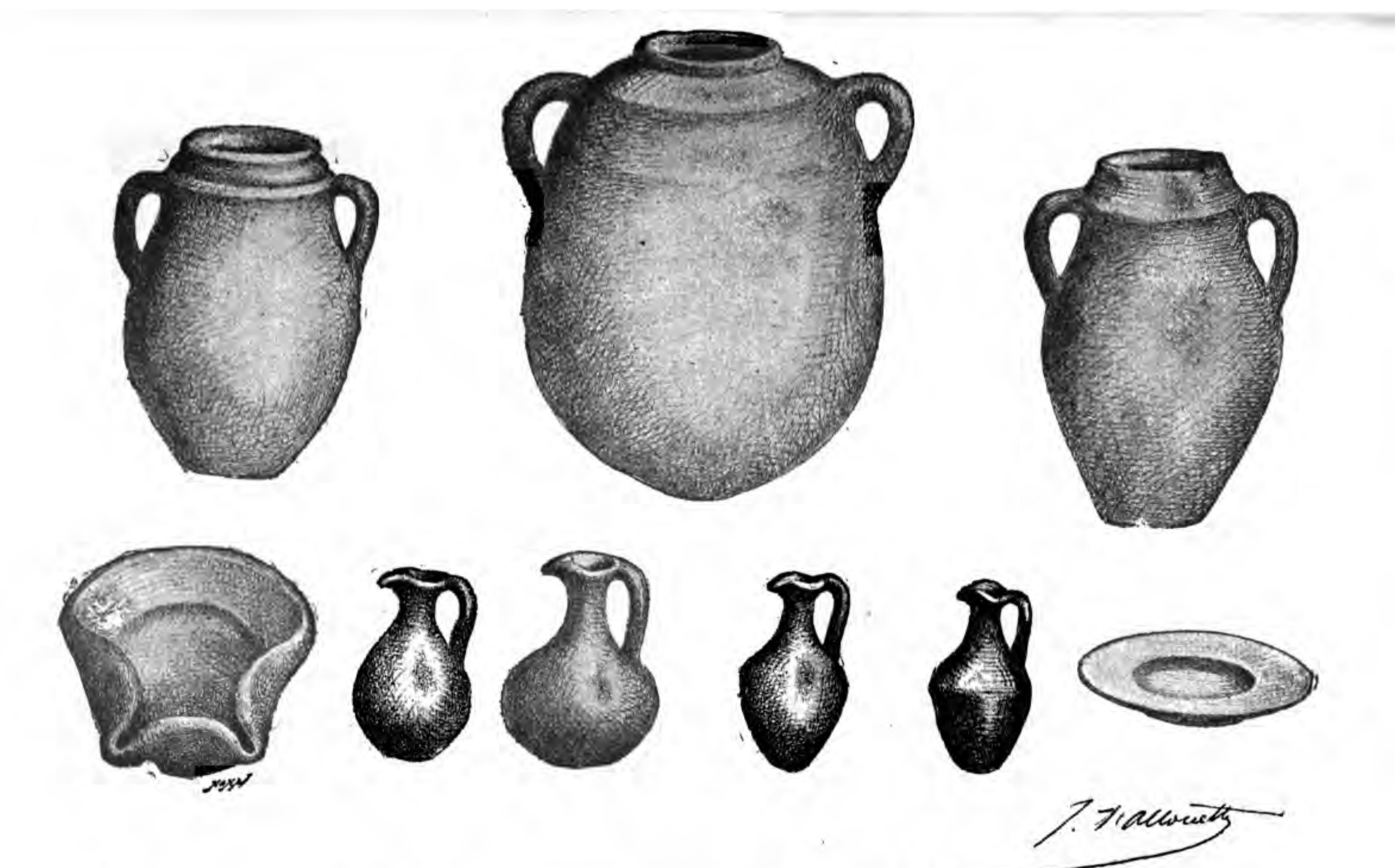
Quant aux squelettes, quoique assez bien conservés à première vue, ils se réduisaient en pâte humide dès qu'on les touchait. Ils reposaient chacun sur deux grandes dalles qui fermaient elles-mêmes deux sarcophages. Un intervalle de plusieurs centimètres existait entre deux dalles et permettait d'y passer la main et le bras. On y introduisit une bougie allumée et on aperçut alors un squelette dans sa position primitive.

Après avoir constaté la présence d'auges funéraires, on fit soigneusement dégager le sol du compartiment supérieur. Il était recouvert d'une couche de sable épaisse de plusieurs centimètres. En la faisant enlever, on trouva avec les ossements du squelette, de petits objets de cuivre et des morceaux de bois qui tombaient en poussière sous les doigts. Ce sont là, sans doute, les vestiges d'un cercueil, et cette particularité a déjà été signalée dans les sépultures phéniciennes. Dans beaucoup d'endroits, comme nous l'avons déjà dit, les peuples avaient coutume d'ensevelir leurs morts dans un cercueil de bois de cèdre ou de cyprès.

Quand les dalles qui formaient le sol du caveau supérieur, en même temps qu'elles servaient de couvercle à un double sarcophage placé au-dessous, furent entièrement débarrassées de la couche de sable qui les recouvrait, on put les lever sans inconvénient et visiter à loisir les deux autres tombes.

L'auge funéraire de gauche renfermait un squelette dont la tête était tournée à droite. Le crâne semblait avoir assez de consistance pour être recueilli et conservé. Mais, quand on voulut le saisir, il s'émietta entre les doigts. On réussit cependant à mesurer un fémur. Sa longueur était de $0^{m},475$.

Mais on ne trouva dans cette tombe aucun objet, pas



Poteries trouvées dans le tombeau punique de la colline de Saint-Louis

même une poterie. On la referma donc pour ouvrir et examiner le contenu de l'auge voisine. Là aussi, comme il y avait lieu de s'y attendre, le squelette fut trouvé en place, mais dans un tel degré de décomposition que les restes des ossements ressemblaient à une mince feuille de papier calciné, de couleur grisâtre, qu'il suffisait de vouloir toucher pour en compléter la destruction. Ce squelette, comme le précédent, reposait à plus de sept mètres de profondeur au-dessous du sol actuel de la colline de Byrsa. Mais, contrairement à son voisin, il était accompagné d'une lampe punique, d'une patère brisée, d'une petite boule en os et d'une hachette de cuivre longue de dix centimètres, y compris la partie qui entrait dans le bois du manche.

*
* *

A la hauteur des reins et sur les traces du bassin, on recueillit huit petits objets de cuivre, composés d'un anneau et d'une double lamelle longue de quatre centimètres qui se bifurque en forme d'Y et de T.

Ces pièces, dont la partie double avait été rabattue, entraient sans doute dans la façon d'un ceinturon militaire, car, à côté, ont été trouvées deux armes. La lame de l'une est plate et conserve des traces du bois dont se composait le fourreau qui la renfermait. Sa forme est celle d'un poignard. L'autre ressemble plutôt à un dard, et se termine, du côté opposé à la pointe, par un appendice qui a la forme d'antennes (1). La première mesure quarante centimètres de longueur et la seconde quarante-deux centimètres.

Jusqu'à ce jour, à part l'île de Chypre, les nécropoles phéniciennes ont rarement fourni des armes et M. Perrot signale ce fait dans son *Histoire de l'Art dans l'Antiquité* où il s'exprime ainsi : « Trait curieux : dans l'inventaire très

(1) Cette seconde pièce pourrait bien n'être qu'un instrument servant à aiguiser les armes, comme le fusil des bouchers de nos jours.

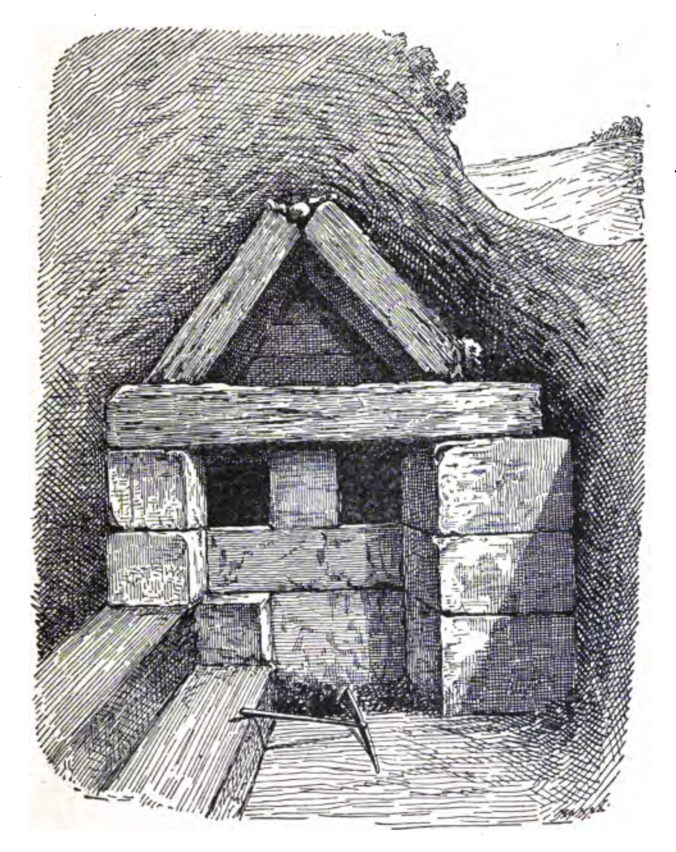
soigneusement dressé de tous les objets recueillis pendant deux années de fouilles dans la nécropole sidonienne, on ne voit pas figurer un seul fragment d'arme. Chez tous les autres peuples qui ont confié de semblables dépôts à la tombe, épées et lances, casques et boucliers s'y rencontrent à chaque instant. Cette singularité ne peut guère s'expliquer que par le caractère et les habitudes des Phéniciens ; ce peuple de marchands n'était pas guerrier ; il fabriquait de belles armes ; mais c'était surtout pour les exporter et pour les vendre ; lui-même ne s'en servait qu'à son corps défendant et n'en tirait pas vanité ; ce n'était pas à la pointe du glaive qu'il conquérait cette richesse et cette puissance dont il était si fier. »

Nous voilà cependant en présence d'une sépulture punique, plus ancienne que l'acropole elle-même de Byrsa, et qui parait renfermer les restes d'un des premiers chefs de la puissance carthaginoise, des membres de sa famille ou de ses compagnons d'armes. A quel âge remonte notre mausolée ? N'appartient-il pas à cette époque reculée de l'histoire où de hardis commerçants tyriens vinrent fonder un *emporium* sur notre péninsule ? Ce ne dut pas être sans peine que ces premiers colons de la future Carthage s'implantèrent dans le pays. Peut-être même eurent-ils parfois à défendre par les armes contre le peuple autochthone leur comptoir menacé.

Le tombeau punique de Byrsa dont la découverte était due au hasard, ne tarda pas à être entamé par la pioche des Arabes. Ils allèrent, à mon insu, commencer leur œuvre de vandalisme et lorsque j'en fus prévenu, ils l'avaient presque terminée. J'arrivai cependant à temps pour en empêcher la destruction complète. Le dessin ci-joint représente l'état dans lequel ils l'abandonnèrent et permet de se rendre compte de la disposition intérieure (*voir page 31*).

Ces chercheurs de moellons ont vraiment le génie de la destruction. Ils ne peuvent voir un pan de mur sans songer immédiatement au profit qu'ils pourront en tirer, en ven-

dant les pierres à quelque propriétaire ou entrepreneur. Voilà des siècles qu'ils se sont acharnés sur les ruines de Carthage et les ont fait disparaître presque entièrement.



Tombeau punique de Byrsa.

Déjà, dès le XIIIe siècle, Edrisi, historien arabe, relatait que, depuis la chute de Carthage jusqu'à son temps, on n'avait pas cessé d'en fouiller les ruines jusque dans les

fondements, que ces fouilles ne discontinuaient pas et que l'on exportait au loin une quantité incroyable de matériaux.

Gênes, Venise, Pise, Alger et Constantine possèdent dans leurs plus beaux monuments des marbres enlevés aux ruines de Carthage.

C'est ainsi que les murs de fortification, les vestiges des temples et des palais ont disparu, pierre par pierre. Aujourd'hui encore, comme au temps d'Edrisi, les Arabes ne cessent de détruire ce qui reste sous terre des antiques monuments de Carthage. Aussi les touristes qui visitent le sol de cette ville célèbre sont-ils stupéfaits de voir l'emplacement de Carthage sillonné en tous sens par la charrue arabe ou ensemencé soit d'orge soit de fèves.

Cette destruction quasi totale de Carthage donne un intérêt particulier aux rares monuments qu'on peut y découvrir intacts. Tel était le tombeau punique de Byrsa dont la découverte méritait d'être signalée au monde savant. Aussi S. E. le cardinal Lavigerie prit lui-même le soin de la faire connaître par une lettre spéciale, qu'il adressa au mois d'avril 1881 à M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'académie des Inscriptions et Belles Lettres. Dans ce savant rapport, l'illustre prélat, en communiquant le résultat des fouilles sur la colline de Junon et sur celle de Saint-Louis, faisait les observations suivantes :

« Le doute n'est donc pas possible. Les tombeaux trouvés sur le double plateau de Byrsa sont des tombeaux de chefs ou de guerriers puniques, et nullement des tombeaux numides.

« Ils sont antérieurs aux plus anciennes constructions carthaginoises qui aient couvert la colline, puisqu'ils sont à plusieurs mètres au-dessous de ces constructions, dans le sol primitif, et d'un appareil si différent.

« Lors même donc que la coutume de presque tous les anciens peuples, particulièrement des peuples de la Syrie et de la Phénicie d'où les Carthaginois tiraient leur origine, n'aurait pas empêché d'ensevelir les morts sur la colline qui dominait Carthage si celle-ci avait fait déjà partie de la cité, à plus forte raison, si, comme on le dit, elle en avait été LE CENTRE, il est impossible de nier que

les constructions de la citadelle punique de Byrsa ne soient postérieures à ces sépultures.

« La conclusion est donc indiquée. Il semble que nous devions réformer nos idées sur la topographie primitive de Carthage. Byrsa n'en aurait pas été le berceau. Ce serait là une fable à coup sûr d'origine grecque, et qui aurait eu pour but de donner, dans cette langue, une étymologie à un nom dont le radical est essentiellement syrien (1). Carthage aurait été fondée non sur le sommet d'une colline, mais sur le rivage même et autour du port creusé pour le commerce de ses premiers habitants.

« Faut-il donc renoncer, non-seulement à Virgile, qui est un poète, il est vrai,

Atque poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas,

mais à Justin et à Appien qui est un historien grave et qui ne fait sans doute que copier Polybe, historien plus grave encore, quand il s'agit de Carthage? Je ne l'affirme pas ; mais je le crains, et il ne me faudrait, pour passer de la conjecture déjà bien probable à la certitude, que pouvoir, par des fouilles plus générales, arracher au sol les derniers secrets qu'il renferme encore. »

Après cette savante dissertation, S. Em. le Cardinal insistait sur les ressources absolument nécessaires pour continuer des découvertes si heureusement inaugurées.

Pendant plusieurs années, les ressources dont je disposais ne me parurent pas suffisantes pour reprendre des fouilles si profondes et dès lors si coûteuses. J'hésitai longtemps à la vue de la quantité énorme de terre qu'il fallait enlever avant d'obtenir un résultat sérieux. J'étais d'ailleurs attiré vers deux autres points de l'antique Carthage où les fouilles étaient plus faciles et les découvertes certaines, je veux parler d'un vaste cimetière chrétien avec son intéressante basilique, et des deux cimetières réservés aux esclaves et affranchis impériaux, si riches en renseignements sur la composition des bureaux de l'administration romaine au IIe siècle de notre ère.

(1) Bosra, dont Byrsa est une corruption, signifie en syriaque *citadelle* ou *acropole*. On retrouve encore ce nom, légèrement défiguré, dans la langue de l'Afrique du Nord. Les *bordjs* de nos indigènes ne sont autre chose que des forts ou des citadelles. En grec au contraire, *Byrsa* signifie cuir ou peau de bœuf.

3

De temps en temps cependant, je fis enlever autour du tombeau punique de Byrsa, quelques mètres cubes de terre, autant pour procurer du pain à de pauvres Arabes qui sollicitaient du travail, que parce que j'étais certain de rencontrer, dans le sol, des amphores funéraires, des morceaux de belles poteries grecques et surtout de ces petits vases cerclés de lignes rouges, munis d'une anse, et sur la panse, d'un bec conique qui leur a fait donner par les Arabes le nom caractéristique de *bazzoula*, mot qui signifie dans leur langue, *sein*, *mamelle*. On trouve d'ordinaire ces vases près des tombeaux d'enfants.

Mais je ne pouvais songer à faire un déblaiement complet qui permît d'atteindre les tombeaux les plus anciens et aussi les plus intéressants.

Ce ne fut qu'en mai 1888, que je pus enfin étudier plus sérieusement cette nécropole punique. M. le marquis de Vogüé, Membre de l'Institut, auteur de savants ouvrages sur les antiquités de la Syrie et de la Palestine, visitant un jour les ruines de Carthage et notre musée, fut frappé des résultats importants obtenus par nos premiers essais et voulut s'intéresser à nos recherches. Grâce à une généreuse offrande qu'il daigna me remettre dans le but de contribuer à la découverte de monuments puniques, je pus reprendre les travaux tant de fois arrêtés et les pousser jusqu'à la couche où nous devions rencontrer les tombeaux puniques.

D'après les indices qui m'engageaient à fouiller en cet endroit, je fis pratiquer une large tranchée en avant du premier tombeau punique découvert, afin, s'il était possible, de pouvoir y arriver de plain-pied. Il fallait pour cela enlever et transporter à flanc de côteau plusieurs centaines de mètres cubes de terre.

Après quelques jours de travail, les ouvriers étaient arrêtés par un énorme mur en maçonnerie dont la largeur, à cause d'une autre construction adjacente, paraissait être

d'abord de 3m,35, alors qu'en réalité elle n'était (dimension encore respectable) que de 1m,65.

Ce mur était évidemment de beaucoup postérieur non seulement au tombeau punique déjà découvert, mais aussi aux sépultures composées des amphores et autres vases funéraires déposés dans le sol au-dessus des tombeaux primitifs qui sont bâtis en grandes pierres, sans trace de mortier.

Un autre mur de construction identique, large de 1m,70, formait angle droit avec le précédent et s'enfonçait sous la colline en passant à droite du tombeau punique que le lecteur connaît déjà.

C'est entre ces deux murs que j'avais résolu de déblayer le terrain. Nous finîmes par trouver à gauche l'extrémité du mur qui avait d'abord barré la tranchée et nous pûmes y faire facilement pénétrer les charrettes pour le transport des terres.

Les travaux de déblaiement furent alors poussés activement, et le 19 août, après avoir fait enlever et transporter plus de 400 mètres cubes de terre, je pouvais faire part à M. le marquis de Vogüé des résultats de cette fouille.

Toute la portion du terrain non occupée par la double épaisse muraille était remplie, à une profondeur moyenne de deux mètres cinquante centimètres au dessous du sol actuel, d'urnes et d'amphores funéraires, les unes renfermant des ossements calcinés (1), les autres contenant des ossements sans trace de crémation. Les dernières fouilles nous avaient fait découvrir de quarante à cinquante de ces vases funéraires.

Les amphores sont en terre de couleur rouge, parfois de couleur grise ; souvent elles sont revêtues extérieurement d'une couverte jaunâtre. Leur forme est à peu près celle que présenterait un œuf d'autruche coupé par le milieu et

(1) Nous avons trouvé un collier qui a été brûlé avec le corps. Les perles et les amulettes de ce collier à demi fondus se sont déformés et soudés ensemble.

dont les deux parties seraient réunies par un cylindre de même diamètre. Elles sont dépourvues de col et munies de deux oreillons. Leur hauteur atteint d'ordinaire un mètre environ. D'autres amphores affectent une forme particulière. Nous avons trouvé des fragments de grands vases ornés de dessins en couleur rouge ou brune (1).

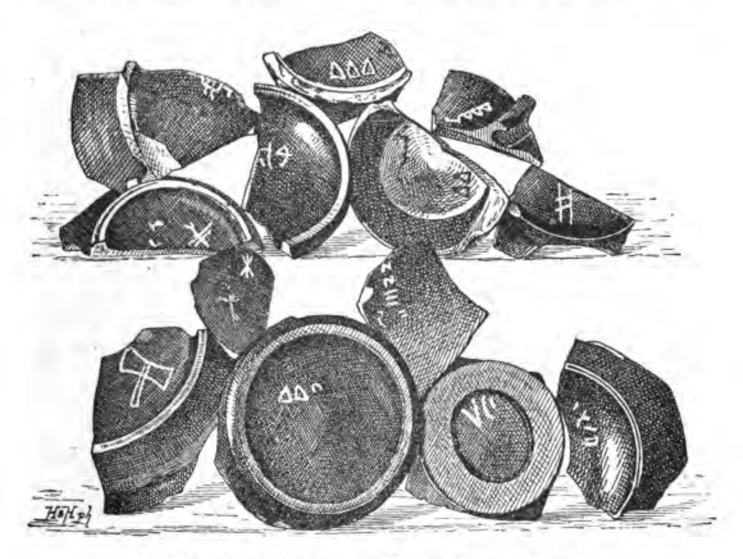
Tous ces vases, urnes et amphores, remplis d'ossements ont cédé à la pression du sol et sont tout brisés. Là où la terre a reçu les fondations de constructions postérieures, ils sont complètement écrasés et aplatis. Les petits vases se sont cependant parfois conservés intacts. Ce terrain renferme aussi quelques squelettes inhumés en dehors des grands vases funéraires.

Jusqu'à ce jour (19 août 1888), nous avions trouvé dans ces fouilles plus de deux cents fragments de belles poteries grecques, lampes, vases divers, et surtout des patères. Ces dernières portent presque toujours sur leur fond intérieur des rosaces plus ou moins simples, plus ou moins compliquées, composées de motifs tels que palmettes, fers à cheval, etc. Il est certain que ces débris de vases que je crois de fabrication grecque, appartiennent à la période punique. Nous en avons la preuve évidente dans les *graffiti* carthaginois qui se lisent sur plusieurs d'entre eux et que nous re produisons à la page suivante.

Ces vases grecs brisés ne paraissent pas cependant avoir un rapport direct avec les sépultures. On les retrouve, en effet, mélangés au sol de telle façon qu'aucun d'eux ne semble avoir été déposé à dessein près de l'amphore, au moment de l'inhumation. Je pensais d'abord que c'étaient là les débris de vases ayant servi aux offrandes funéraires et qui, une fois brisés, s'étaient trouvés entraînés au hasard avec la terre à chaque nouvelle fosse que l'on creusait. Mais ces poteries ainsi que les caractères puniques de leurs *graffiti* appartenant, d'après M. de Vogüé, au ve et même au

(1) Plusieurs de ces vases ont été reproduits en phototypie, dans le n° de mars-avril 1889 de la *Revue archéologique*.

IVe siècle avant notre ère, je croirais plus volontiers que ce sont tout simplement les débris des vases dont se servaient à cette époque les habitants de Byrsa ou qui, apportés par les adorateurs d'Eschmoun, étaient jetés au hasard, lorsqu'ils étaient hors d'usage. La continuation des fouilles a confirmé cette hypothèse, car c'est surtout vers l'arête



Fonds de vases grecs portant des *graffiti* carthaginois.

extrême du plateau de la colline, que nous avons trouvé ces débris en grand nombre. A mesure que l'on pénètre en avant, on en trouve moins et ils finissent par disparaître complètement, quoique le sol continue à renfermer des sépultures du même genre.

Outre ces vases en terre noire vernissée, on a trouvé en même temps des fragments de vases grecs peints à ornements rouges sur fond noir, des balles de fronde en terre cuite, une hachette de bronze semblable pour la forme de la lame à celle que nous avions retirée en 1880 du premier

tombeau punique de Byrsa, un poisson de terre cuite aux flancs couverts de lignes rouges pâles que la photographie n'a point réussi à reproduire, un petit vase affectant un peu la forme d'une outre et orné également de dessins en rouge et enfin neuf vases à petit goulot sur la panse. Mais ce qui ajoute un intérêt particulier à ces fouilles, c'est la découverte de perles et d'amulettes provenant de colliers de style égypto-punique et de deux belles terres cuites de même style.



Poteries carthaginoises.

A la date du 19 août, le nombre des perles de pâte de verre s'élevait à quarante et une, soit rondes, soit cylindriques ou même d'autres formes. Parmi les amulettes je pouvais signaler à M. le marquis de Vogüé un dieu Bès, deux *oudjah*, un petit triangle surmonté d'une barre et d'un anneau, emblème de la déesse Tanit et deux scarabées en

jaspe vert portant des intailles. Sur l'un est représenté une sorte d'Hercule combattant le lion et sur l'autre un personnage debout tenant de la main droite un bâton ou une massue.

Les deux belles terres cuites égypto-puniques signalées plus haut, sont un masque et une statuette.



Masque et collier puniques.

Le masque est une tête de femme dont les oreilles et les lèvres sont peintes en rouge vif. On peut rapprocher cette figure de celle trouvée à huit mètres cinquante sur la colline de Junon, et qui est reproduite plus haut. M. de Vogüé reconnaît, dans cette terre cuite moulée, des nuances qui permettent de la classer parmi les produits de l'art phénicien.

La statuette, haute de dix-neuf centimètres, a la forme d'une momie. Les oreilles et les lèvres, comme dans le masque trouvé en même temps, sont peintes en rouge vif



Statuette et collier puniques.

qui tranche sur la couleur rouge brique de l'argile. Les bras sont pendants et les pie ls, quoique brisés, semblent avoir été découverts. M. de Vogüé trouve que le style de cette figurine rappelle celui de l'Égypte, mais avec un peu plus

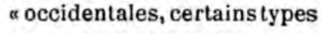
de liberté et que la pose diffère un peu de celles des statuettes funéraires égyptiennes.

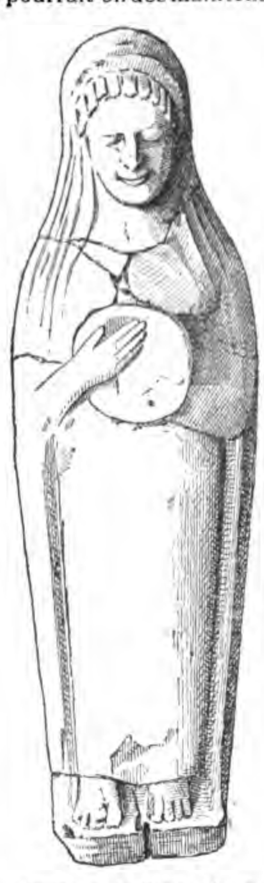
Le musée de Cagliari possède une figurine semblable que M. Perrot a reproduite dans sa belle Histoire de l'art antique où il l'accompagne de ses savantes réflexions.

« Un type, dit-il, que jusqu'à présent la Sardaigne a été « seule à fournir, c'est celui que présente une jolie terre « cuite de Tharros. Vêtue d'une longue robe et coiffée à l'é- « gyptienne, la figure a, au premier abord, quelque chose de « l'aspect d'une momie ; elle fait songer aux figurines funé- « raires de l'Egypte, mais elle s'en distingue pourtant à deux « traits caractéristiques : ici les bras, au lieu d'être repliés « sur la poitrine, tombent le long des hanches, les pieds « ne sont pas emprisonnés dans une gaîne où se cache, en « perdant sa forme, tout le bas du corps ; ils dépassent le « bord inférieur du vêtement. Comme celui des bras, le mo- « delé en est ferme et juste ; le visage, bien encadré, ne « manque pas d'une certaine élégance. Cette figurine où l'ar- « tiste s'est inspiré très librement d'un type oriental, est « certainement un des meilleurs ouvrages que l'on puisse « mettre au compte des céramistes phéniciens (1). »

« Ces statuettes, ajoute le même savant, trouvées dans les « cimetières des colonies phéniciennes, en Sardaigne, ont- « elles été apportées de la mère patrie ou fabriquées dans « l'île même, par des artistes qui s'y étaient établis et y « avaient ouvert leurs ateliers ? Cette dernière hypothèse pa- « raît de beaucoup la plus vraisemblable. On a sans doute « commencé, en Sardaigne comme à Chypre, par se servir « de moules apportés de Phénicie ; puis on a fini par copier « sur place, avec une certaine liberté, les modèles qui avaient « été créés dans la mère patrie. Il y aurait lieu de chercher « la confirmation de cette conjecture dans une comparaison « minutieuse que nous ne pouvions instituer ici, entre les « figurines trouvées en Syrie et celles qui ont été recueillies

(1) Perrot. *Hist. de l'art dans l'Antiquité*, T. III. p 451-452.

« en Sardaigne ; peut-être, malgré le nombre assez restreint « des monuments et les lacunes que présentent les séries, « pourrait-on dès maintenant constater que, dans ces colonies 
« occidentales, certains types « en rapport avec les cultes « locaux ont été plus souvent « reproduits que d'autres ; « ainsi *la divinité qui tient* « *le disque* paraît avoir été « plus populaire dans le mon- « de de la Phénicie coloniale « que dans les ports de l'O- « rient. »


Statuette de Tanit, déesse de Carthage.

Cette divinité portant le disque, dont parle ici M. Perrot et que l'on croit représenter Tanit, la grande déesse de Carthage, nous l'avons également trouvée dans nos fouilles. J'anticipe ici sur l'ordre chronologique des découvertes de Byrsa pour en donner de suite une reproduction. C'est une figurine d'argile grise haute de vingt-cinq centimètres. La tête est particulièrement expressive.

Cette déesse n'est autre qu'Astaroth, l'idole des Sidoniens, dont l'Ancien Testament fait souvent mention. Les Carthaginois l'appelaient la grande dame Tanit, reflet ou face du dieu Baal. C'est à elle et au dieu Baal Hammon qu'ont été offertes les trois ou quatre mille pierres votives trouvées à Carthage depuis

moins de vingt ans. Le musée de Saint-Louis en possède à lui seul plus de cinq cents. Toutes ces stèles, à très peu d'exceptions près, portent la même formule.

Voici la traduction d'une des inscriptions de notre collection :

A LA GRANDE DAME TANIT, FACE
DE BAAL ET AU MAITRE BAAL HAMMON;
VOEU FAIT PAR HAMILCAT, FILS
D'ABD-EL-MELKART, LE SUFFÈTE,
FILS D'ADONIBAAL, LE SUFFÈTE.

Dans ces inscriptions, toutes gravées en caractères puniques, nous lisons les noms connus d'Annibal (*Hannîbâal*), Amilcar (*Abd-el-Melkart*), d'Asdrubal (*Azrubâal*), Hannon, Magon, etc... Sur plusieurs stèles, le nom de celui qui a fait le vœu est suivi de l'indication de sa profession. Nous y voyons figurer des négociants et en particulier des marchands d'or, d'airain et de fer, qui rappellent ce texte d'Ézéchiel (1) dans sa magnifique et énergique apostrophe à l'orgueilleuse ville de Tyr :

« *Carthaginenses negotiatores tui, a multitudine cunctarum divitiarum, argento, ferro, stanno, plumboque, repleverunt nundinas tuas.*

« Les Carthaginois trafiquaient avec vous, en vous apportant toutes sortes de richesses et remplissaient vos marchés d'argent, de fer, d'étain et de plomb. »

*
* *

Mais revenons à l'exposé des travaux de fouilles.

A la date du 30 août, j'en indiquai de nouveau les résultats à M. le marquis de Vogüé. C'étaient toujours de nombreuses poteries grecques brisées, des vases puniques, des urnes décorées de peintures, de petits anneaux d'argent

(1) Ch. XXVII, v. 12.

et de cuivre, une sonnette de bronze et quantité de perles et d'amulettes. Parmi ces derniers, était une petite tête en pâte de verre de diverses couleurs, haute de quatre centimètres et munie d'un anneau qui permettait de la suspendre à un collier. La partie chevelue du front et celle du visage couverte par la barbe est de couleur verdâtre ainsi que le tour extérieur des yeux qui sont absolument ronds. Les prunelles cernées de blanc sont d'un noir brillant ainsi que les sourcils. Le reste du visage, les oreilles et la bouche sont de couleur blanc sale, tandis que les pendants d'oreilles sont blancs comme de la craie.

Dans sa réponse, datée du 4 octobre, M. de Vogüé m'écrivait :

« Le masque de pâtes de couleur est des plus intéressants « au point de vue de l'histoire de la céramique. »

L'ensemble de cette tête produit une impression toute particulière. Le lecteur peut d'ailleurs en juger lui-même par la gravure ci-jointe, exécutée d'après une photographie.

Mais un détail qui ne se voit point dans la reproduction que nous en donnons, détail qui tend à devenir une des marques caractéristiques de la statuaire chez les Carthaginois, c'est une ligne de démarcation tracée à travers le visage pour distinguer la partie barbue de celle qui ne l'est pas. Trois têtes de statues du musée de Saint-Louis qui remontent à l'époque punique, offrent déjà cette particularité de la sculpture carthaginoise.

On a aussi trouvé en Sardaigne de petites têtes en pâte de verre. Mais le musée de Cagliari n'en a aucune ressemblant à la nôtre.

M. Maspéro, consulté au sujet de cette amulette par M. de Vogüé, lui a affirmé qu'on a trouvé en Egypte des centaines de têtes absolument semblables. Pour ce savant, cet objet serait de fabrication égyptienne ainsi que les colliers trouvés également dans la nécropole puniqne de Byrsa.

Parmi ces colliers, il en est un qui est remarquable. Il se compose de soixante-dix-huit pièces parmi lesquelles il

convient de signaler trente amulettes. On y voit se répéter plusieurs fois le dieu Bès et l'œil d'Osiris, puis l'*urœus* et



Tête punique et collier comptant un grand nombre d'amulettes.

une petite idole debout les bras collés au corps et ayant tantôt la tête d'un singe, tantôt celle d'un épervier. D'autres ne s'y montrent qu'une seule fois, tels sont un hameçon de

bronze; et en ivoire, un dauphin, une palmette, ainsi qu'une espèce de domino percé de petits trous.

On pourrait encore signaler parmi les éléments des divers colliers recueillis dans cette nécropole, de petits anneaux d'argent, d'autres de cuivre recouverts d'une mince couche d'or, des cylindres de bronze, de longues perles en pâte de verre ayant presque la forme et à peu près la couleur de cigares, enfin divers animaux, des éperviers, un lion accroupi, etc.

C'est surtout dans les tombes supérieures, c'est-à-dire celles où le cadavre a été couché dans une amphore, que l'on trouve ces colliers.

Une de ces amphores qui, toute fendillée, avait cependant résisté à la pression du terrain, permit de se rendre compte de la disposition intérieure. On y voyait un squelette d'enfant. La tête occupait le fond de l'amphore et les pieds touchaient l'orifice du récipient funéraire. Il est évident que le vase avait dû être brisé pour y introduire le cadavre et que les parties avaient été réunies ensuite. Le crâne reposait presque sur un de ces petits vases de terre cuite à une seule anse, que nous trouvons fréquemment noircis, comme s'ils avaient servi à faire chauffer quelque breuvage ou l'eau destinée à laver le corps. Derrière et autour du crâne, on recueillit des cercles de bronze, rappelant les grands anneaux de métal que portent en guise de pendants d'oreilles les femmes arabes de la campagne tunisienne, et qui, en réalité, sont maintenus à l'aide de cordons passant sur le sommet de la tête.

Enfin sur le thorax, on recueillit une perle, un anneau d'argent et plusieurs de ces amulettes représentant soit le dieu Bès, soit l'œil d'Osiris.

Mais l'amulette principale du collier était parfois une petite sonnette. Nous en avons trouvé, comme je l'ai dit déjà, qui sont de bronze et je parlerai plus loin d'une autre qui est en or.

Signalons encore en passant plusieurs coquillages qui avaient été placés à côté des sépultures.

Voici une urne funéraire qui a été trouvée, ainsi qu'un certain nombre d'autres, remplie d'ossements calcinés par suite de la crémation. Elle renfermait les restes d'un seul individu. Ce vase de terre grise, haut de trente-sept centimètres et demi, est décoré de lignes rouges parallèles. Le sommet de la panse porte une torsade de même couleur.



Urne funéraire trouvée remplie d'ossements humains.

Cette poterie, comme l'a fort bien remarqué M. de Vogüé, offre une grande analogie avec la céramique archaïque provenant des nécropoles de Chypre et de Rhodes.

Mais la découverte d'un nombre assez considérable d'urnes funéraires renfermant des ossements humains calcinés nous révèle qu'à une certaine époque les Carthaginois, imitant en cela les Grecs, adoptèrent l'usage de la

crémation. On possédait, il est vrai, à ce sujet, le témoignage de Justin qui rapporte que Darius envoya une ambassade aux Carthaginois pour les prier de ne plus manger du chien et de ne plus brûler leurs morts Mais la critique moderne a mis en doute l'assertion de Justin. On est même allé jusqu'à la traiter de fable et de conte apocryphe. Dureau de la Malle trouve que Justin a commis une lourde méprise et Beulé, tout en citant un cas où les Carthaginois brûlèrent leurs morts tombés sur un champ de bataille, admire la sagacité de Dureau de la Malle qui a su découvrir l'erreur de l'historien latin. Or, les ossements humains calcinés trouvés dans les urnes de la nécropole punique de Byrsa sont une preuve de l'usage, au moins à une certaine époque et en certains cas, de la crémation parmi les Carthaginois et viennent rendre au récit de Justin son importance historique. Voilà aussi peut-être pourquoi Virgile fait mourir Didon sur un bûcher.

D'ailleurs on a découvert à Sousse, l'ancienne *Hadrumète*, tout un dépôt d'urnes funéraires remplies d'ossements humains calcinés. Plusieurs de ces vases portent sur la panse une épitaphe néo-punique peinte à l'encre noire.

Le doute n'est donc plus possible. Les Carthaginois ont parfois pratiqué la crémation.

A Sidon même on a trouvé, en 1861, une tombe renfermant des ossements incinérés et l'on cite l'exemple de plusieurs Hébreux, dont les corps furent brûlés (1).

Au point où nous en étions des fouilles, malgré la grande quantité de terre enlevée, nous n'avions rencontré que des amphores, des urnes, de petits vases, des patères, des lampes puniques et beaucoup de menus objets, quand un bon coup de pioche vint révéler l'existence d'un grand tombeau semblable à celui que l'on avait découvert en 1880.

On ne vit tout d'abord que l'extrémité supérieure des

(1) M. de Vogüé, *Note sur les nécropoles de Carthage*, p. 6 et 7.

grosses pierres buttées l'une contre l'autre et qui forment comme le faîte de ce genre de sépulture. Grâce aux données fournies par le premier tombeau découvert et qui n'était distant que de quelques pas, les fouilles pouvaient être conduites à peu près à coup sûr. Mais pour atteindre la porte, il fallait creuser encore profondément, à quatre mètres environ plus bas, à travers un terrain d'argile excessivement compacte et cédant difficilement sous la pioche des ouvriers.

Il eût certes été bien intéressant de pénétrer dans la chambre funéraire par la porte même. On en fut empêché par l'énorme mur qui passe à moins d'un mètre de distance de la façade et il fallut se décider à creuser en arrière du tombeau. L'intérieur du compartiment supérieur que l'on pourrait comparer pour la disposition et les dimensions aux petites tentes des soldats en campagne (1), était complètement vide. On y voyait les grandes pierres horizontales qui servaient de plafond au caveau proprement dit.

La comparaison avec le tombeau voisin que nous avions sous les yeux, indiquait deux niches qui devaient avoir été ménagées au fond de la chambre et, en effet, on ne tarda pas à reconnaître dans la façade postérieure deux dalles carrées qui devaient correspondre aux niches.

Il s'agissait donc de déplacer une de ces dalles, pour voir l'intérieur du tombeau et même y pénétrer. Le soin de cette opération fut confié à un de nos ouvriers arabes bien connu de tous les missionnaires qui sont passés à Carthage. Hadj-Aly, c'est le nom de notre homme. Il ne tarit pas quand il raconte les bienfaits dont il a été l'objet de la part de S. Em. le cardinal Lavigerie et de plusieurs de mes confrères. C'est assurément un des Arabes de la contrée le plus sincèrement affectionné aux missionnaires. Il aime à

(1) Les militaires ont coutume de désigner cette tente-abri sous le nom de *tombeau*.

rappeler le souvenir des Pères qu'il a connus et à redire leurs noms qu'il écorche à sa manière, mais qui ne lui en sont pas moins chers.

Nous étions bien bas au-dessous du sol de la colline lorsque je dis à notre Hadj-Aly : « Vois cette pierre, il faut la déchausser complètement et, dès qu'elle sera déplacée, tu apercevras une niche remplie de vases de différente grandeur. Ne touche à rien et viens aussitôt m'avertir. »

Hadj-Aly me regarda d'un air stupéfait, mais plein de confiance. Il prit sa pioche et se mit au travail. Je le laissai et rentrai à Saint-Louis. Mais une demi-heure s'était à peine écoulée, que j'entendis retentir sous nos cloîtres de larges éclats de voix et de rire. C'était Hadj-Aly qui arrivait tout essoufflé pour me prévenir, et qui manifestait sans retenue sa grande surprise d'avoir, à une telle profondeur, trouvé les choses comme je les lui avais annoncées. Il avait entr'ouvert la niche et avait vu les vases funéraires.

Je me rendis donc au tombeau. En m'accompagnant, Hadj-Aly, encore émotionné, me disait : « O Père, tu connais tout, et il n'y a pas à Carthage un seul endroit où tu ne puisses dire : en creusant ici, on trouvera telle ou telle chose. D'ailleurs, tu sais lire dans les livres qui révèlent les choses souterraines. »

Et, comme je lui répondais que les livres n'étaient absolument pour rien dans la découverte que je lui avais annoncée, il se mit à rire avec un air particulier qui me disait assez qu'il n'en croyait rien, et me répartit : « J'ai vu une fois ta chambre et n'ai-je pas aperçu un grand nombre de livres. A quoi bon tant d'écrits s'ils n'indiquent pas ce qu'il y a sous terre! »

Je ne pus le convaincre que la ressemblance du tombeau nouvellement découvert avec celui qui est situé derrière à quelques pas, m'avait seule guidé dans mes prévisions.

Mais ces manifestations et le rôle exagéré qu'il me prêtait dans cette découverte, n'empêchaient pas notre Hadj-Aly de réclamer un bon pourboire; tout comme si, selon la

réflexion d'un de mes confrères, il avait déposé lui-même les objets dans la tombe pour me ménager une surprise. Chez les Arabes, en effet, le pourboire est de règle, lorsque quelqu'un a eu la main heureuse.

Je fis ouvrir complètement la niche et, une fois la dalle enlevée, on put retirer une à une les poteries déposées dans cette première niche. C'était d'abord un grand vase en argile rouge, haut de quarante et un centimètres. Sa forme est celle d'un cylindre reposant sur un cône renversé, muni de deux petites oreilles et terminé au sommet par un cercle très légèrement conique, percé au centre d'un trou annulaire sans goulot.

A côté, il y en avait deux autres de grandeur moyenne à double oreillon, à col très court et évasé. Le plus grand, de terre rougeâtre, était placé sur le plus petit de terre grise.

Devant ces vases, sur le bord intérieur de la niche, étaient placées une patère de terre rougeâtre et deux petites fioles, à une seule anse, à col renflé et à col un peu allongé. Dans l'une, le goulot forme rebord circulaire, et, dans l'autre, il est légèrement étranglé.

La niche, ouverte et débarrassée des vases, offrait une baie large de cinquante et un centimètres et haute de soixante-sept centimètres, bien suffisante pour nous permettre de pénétrer dans le tombeau. Mais je ne voulus ni y entrer ni en commencer l'exploration sans témoins. Pour l'instant, je me contentai d'examiner du regard cette chambre funéraire. L'intérieur était intact et on n'y voyait aucune trace d'infiltration. Deux squelettes y reposaient étendus dans le même sens, les pieds au sud-ouest et la tête au nord-est. Des lambeaux de bois pourri, épais d'un centimètre environ, recouvraient une partie des ossements. Puis on apercevait le long des corps, des vases de terre cuite presque tous renversés. Un seul, placé au fond, était encore debout. A l'extrémité à gauche, dans un enfoncement, on voyait en partie la grande et belle dalle qui fermait l'entrée et que nous n'avions pu atteindre extérieurement.

Au moment de l'ouverture de ce tombeau, avait lieu dans la chapelle du séminaire, l'ordination de plusieurs missionnaires, et je tenais à ne pas manquer cette belle et touchante cérémonie. Je fis donc refermer la niche et je constituai Hadj-Aly gardien des vases sortis déjà du tombeau. Il était fier de la confiance que je lui accordais, et surtout heureux de consacrer au repos plusieurs heures d'une journée qui, sans parler du pourboire, lui serait payée entière.

Après la cérémonie d'ordination qui avait duré trois heures, j'informai le R. P. Voillard, provincial de Tunisie, et le R. P. Bazin, supérieur du scolasticat, de l'ouverture de notre grand tombeau, les invitant à venir le visiter et à assister à l'examen de tout ce qu'il renfermait.

Après leur avoir laissé le temps d'en observer à l'aise l'intérieur, je commençai l'exploration, aidé d'un de mes confrères, le R. P. Boisselier.

Je retirai d'abord de dessous le crâne affaissé et réduit en morceaux du premier squelette, une petite hachette de bronze et une seconde semblable placée près de l'épaule gauche. Ce n'est pas la première fois qu'à Carthage on retire des sépultures puniques de ces hachettes votives. Nous en avions trouvé une, comme on s'en souvient, dans le tombeau découvert en 1880, une autre dans les sépultures à amphores qui remplissent le terrain autour de ces hypogées primitifs. M. Jean Vernaz en a recueilli une naguère dans les tombes puniques du bord de la mer, et les nécropoles de la Sardaigne en fournissent également.

En continuant l'exploration, on recueillit à droite, à la hauteur des reins, un objet de bronze long de $0^{m},055$, ayant la forme d'un T terminé à la base par un anneau. Nous avions déjà, en 1880, trouvé de ces objets en plus grand nombre sur les os du bassin d'un des squelettes du tombeau voisin. Enfin, près du pied gauche, une lampe punique. Elle était renversée et il est facile de constater qu'elle n'a servi qu'une fois. Près de cette lampe était une patère de $0^{m},12$ de diamètre.

Les os de ce squelette avaient une teinte presque jaunâtre. Le crâne, comme je l'ai dit plus haut, s'était complètement déformé; mais la mâchoire était assez bien conservée, ainsi que les omoplates, les vertèbres et les os des bras et des jambes.

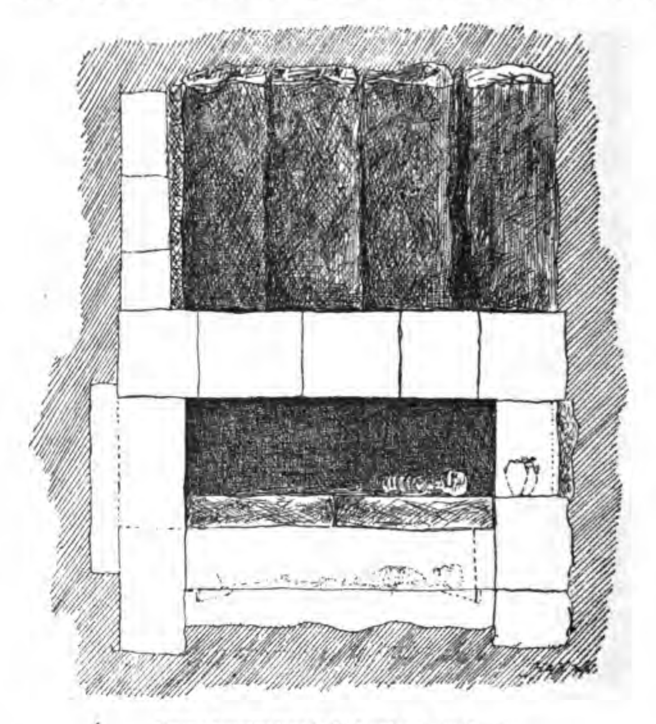
Le squelette qui reposait à côté était aussi d'une conservation assez satisfaisante; mais les ossements avaient une teinte brune très foncée. De place en place, le squelette était encore, comme son voisin, recouvert de lambeaux de bois pourri qui paraît avoir été du cèdre. Le corps avait sans doute été déposé dans un cercueil que l'on avait fait glisser sur les dalles dont la dernière n'atteignait point le mur du fond et laissait un vide large de 0m,16 et profond de 0m18. La tête soutenue longtemps par le bois du cercueil, avait enfin fini par tomber en se brisant dans cet intervalle.

La niche située au-dessus de la tête du squelette renfermait encore, debout à leur place primitive, trois vases semblables de forme, et une lampe dont les deux becs étaient noircis. Près de l'épaule droite, une autre lampe avait été posée sur une patère. Elle était également noircie et renfermait un résidu calciné, couleur de cendre.

Entre les deux fémurs, on voyait aussi une patère inclinée sous une lampe et une petite fiole à demi renversées. Il était facile de se rendre compte que ces poteries avaient été, lors de l'inhumation, déposées sur les genoux du cadavre. Une autre fiole gisait à côté de ce groupe. La première renfermait au fond un dépôt jaunâtre qui se détachait en forme d'écailles. Dans l'autre, le dépôt produisait une poudre noire. Quant à la lampe, elle n'était point noircie. La mèche était conservée. Allumée un instant, elle s'était éteinte aussitôt après et était demeurée intacte, inclinée sur le bord de la lampe. Près du pied droit, un vase de grandeur moyenne était couché sur le côté, l'ouverture dirigée vers l'entrée du tombeau. Un autre vase de même dimension était debout près du pied gauche. Ces deux vases portaient, comme les deux autres, des traces

de dépôt des liquides qu'ils avaient contenus. Le bras droit était étendu le long du corps et la main gauche avait reposé sur l'abdomen. Les rotules étaient encore en place. Nous avons mesuré la longueur des principaux membres. L'humérus mesurait 0m,36; le fémur 0m,48; le tibia 0m,42; le sacrum 0m,12. La largeur du squelette aux épaules et au bassin, était de 0m,37.

Les dalles sur lesquelles avait été posé le cadavre de ces deux Tyriens fermaient elles-mêmes deux auges ménagées dans la partie inférieure de la chambre funéraire. Voici

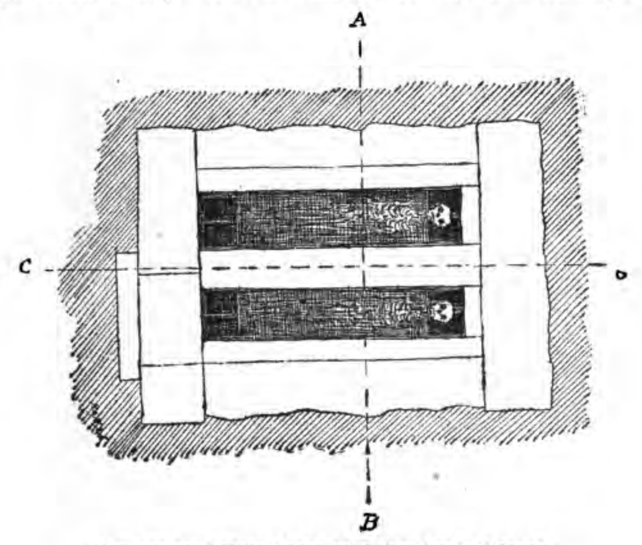


Coupe longitudinale du tombeau punique.

d'ailleurs la coupe en long de ce monument funéraire. Elle permet de se rendre compte de la disposition intérieure.

Mes fonctions ne me laissant pas disposer de l'après-midi, je remis au lendemain l'ouverture des sarcophages.

Il fallut lever les lourdes pierres à l'aide d'un cric, ce qui n'était pas chose facile, vu le peu d'espace dont on disposait en hauteur dans le compartiment supérieur. On y parvint cependant et nous vîmes un troisième squelette reposant dans une auge longue de 2m,04, large de 0m,46 et profonde de 0m,45. Les ossements avaient une teinte jau-



Plan des deux sarcophages de la chambre inférieure.

nâtre. La boîte crânienne était bien conservée. Afin de la sauver, je voulus l'enduire de spermacéti. Quant à la mâchoire, elle avait été brisée par un éclat de pierre détaché de la dalle sous laquelle elle reposait.

L'humérus avait en longueur 0m,285; l'omoplate 0m,18; le sacrum 0m,115; et le fémur 0m,285. Ce squelette n'était accompagné d'aucun objet de bronze ni d'aucun vase ; mais aux quatre angles du sarcophage on avait pratiqué dans la pierre qui en formait le fond des espèces de cuvettes

carrées, mesurant environ $0^m,20$ de côté et de $0^m,08$ à $0^m,10$ de profondeur.

On ouvrit alors, à l'aide du cric, le sarcophage voisin. Il mesure comme l'autre, $0^m,45$ de profondeur, mais il n'a que $1^m,90$ de longueur et $0^m,44$ de largeur. Le squelette était aussi assez bien conservé ; mais le crâne était réduit en morceaux. Aucune poterie n'accompagnait ce squelette. La pierre du fond, comme l'auge voisine, était munie de petites cuvettes. On ne trouva qu'une boucle de bronze en forme d'Y à anneau, comme celles que nous avons déjà signalées.

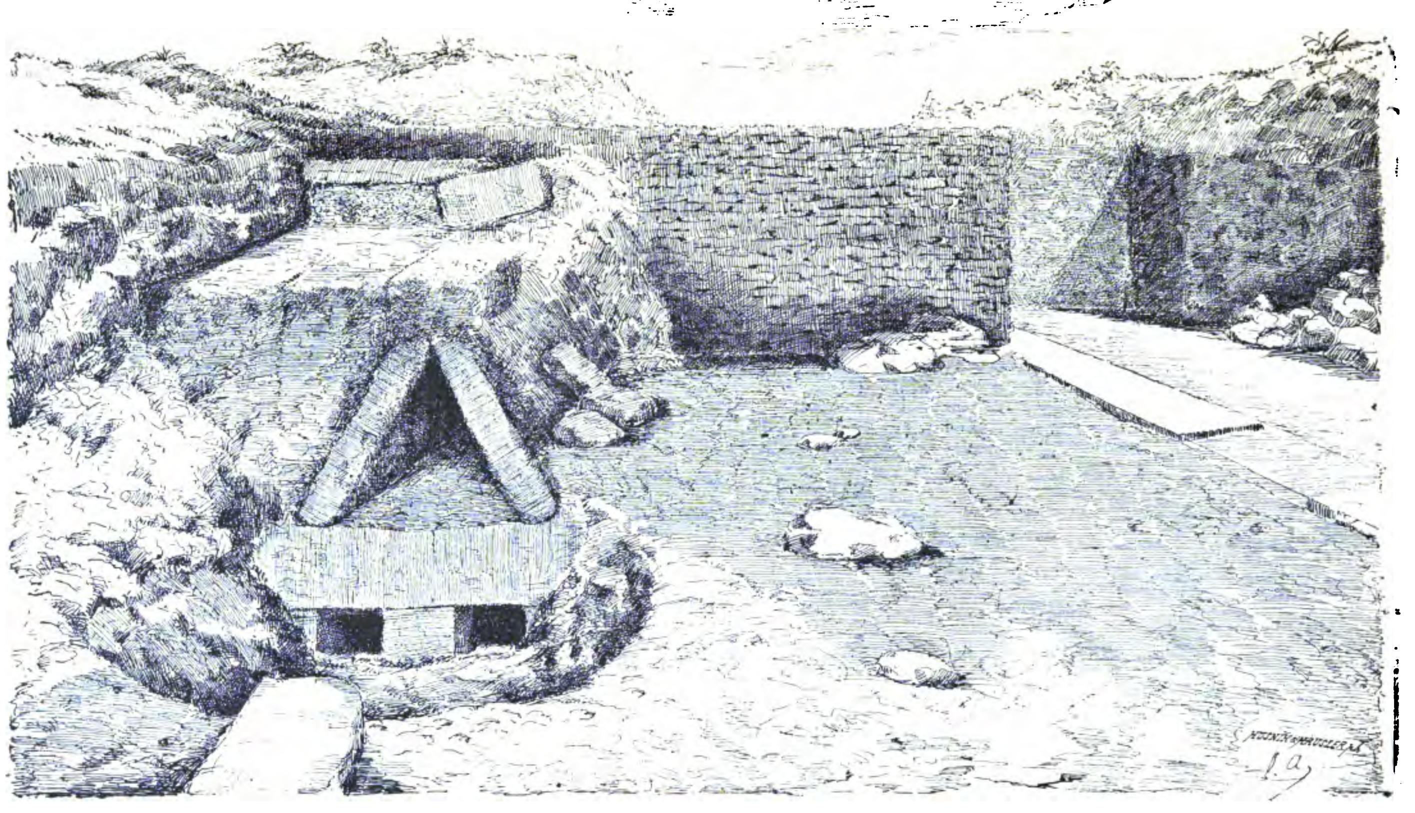
Nous ne vîmes aucune trace de bois pourri dans les deux sépultures inférieures.

Afin d'offrir aux savants qui visitent Carthage un souvenir de cette intéressante découverte, les squelettes de l'étage supérieur qui étaient les mieux conservés ont été transportés au musée de Saint-Louis et déposés dans une caisse vitrée avec les hachettes, boucles, patères, lampes et autres vases, replacés comme ils ont été trouvés dans le tombeau.

L'exploration terminée et le transport des squelettes effectué, on put examiner plus à l'aise les détails de la construction de ce monument funéraire punique.

Intérieurement, le caveau mesure $2^m,40$ de longueur, $1^m,60$ de largeur et à peu près autant de hauteur. Une des dalles de paroi n'a pas moins de $1^m,75$ de longueur et $0^m,65$ de hauteur. Entre cette dalle et la voisine un intervalle de 15 à 20 centimètres a été rempli à l'aide de plusieurs petites pierres équarries. C'est là un détail caractéristique des constructions puniques.

Extérieurement, le tombeau entier mesure $3^m,50$ de longueur. La façade offre la figure d'un carré de plus de deux mètres de côté surmonté d'un triangle dont l'assise de pierres de plafond forme la base et les pierres buttées l'une contre l'autre les deux côtés. Parmi ces dernières, sur huit blocs qui composent cette espèce de faîte, il y en a deux



VUE DE LA NÉCROPOLE PUNIQUE DE BYRSA. — Façade postérieure d'un grand tombeau, avec les deux niches ouvertes.
(Dessin de M. AUDEMAR, officier de marine)

qui, n'ayant pas la longueur suffisante, ont été placées l'une à côté de l'autre au-dessus d'une pierre couchée en long et dont la largeur supplée à ce qui manquait à chacune d'elles. Le tout ne semble tenir en place que par un prodige d'équilibre.

Le lecteur s'étonnera peut-être de tant de détails minutieux. Mais les constructions puniques de Carthage étant excessivement rares, les savants seront heureux d'en avoir une description, La manière de construire que nous signalons ici, confirme la coutume des Carthaginois d'utiliser les matériaux dans leurs plus grandes dimensions tels qu'ils sortaient de la carrière et en les taillant le moins possible. Les vides qui demeuraient après la pose des grandes pierres, étaient ensuite remplis économiquement par de petits matériaux. C'est ainsi que construisaient les Phéniciens.

Tels furent les résultats intéressants obtenus sur la colline de Byrsa, grâce à la générosité de M. de Vogüé.

Pour reprendre les fouilles, je dus attendre une autre occasion favorable. Cette occasion ne se présenta qu'au commencement de 1889, lorsqu'un touriste russe, M. Jacques Rosenberg, de Kiew, voulut s'intéresser pratiquement à son tour aux recherches entreprises par les missionnaires d'Alger, à Carthage.

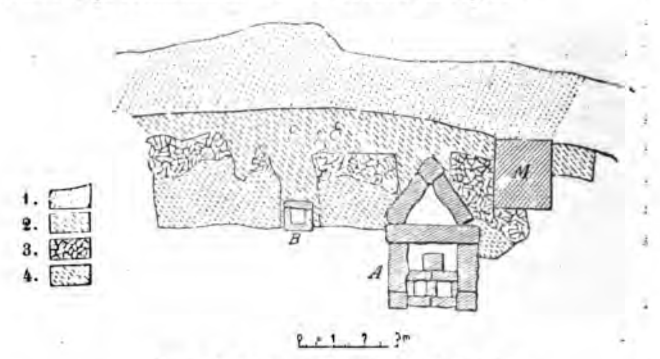
Grâce à la somme qu'il remit dans ce but à un de mes confrères, je pus, dès que les récoltes furent enlevées, continuer le déblaiement de la nécropole.

Je ne reprendrai pas ici le détail des objets antiques recueillis dans les diverses couches du sol. Ce serait redire inutilement ce que le lecteur sait déjà. Je me contenterai donc de signaler les découvertes les plus intéressantes.

Le 7 juin 1889, on découvrit à 2m,15 à gauche du premier tombeau que nous avions trouvé en 1880 et à la hauteur de son plafond, un sarcophage monolithe de tuf coquillier, long de 2m,20, large de 0,78, haut de 0m57. Intérieurement,

cette auge funéraire mesurait $1^m,83$ de longueur, $0^m,42$ de largeur et $0^m,37$ de profondeur.

Plusieurs dalles épaisses fermaient ce sarcophage. Quoique à peine équarries, elles n'avaient point laissé pénétrer la terre, de sorte qu'en les enlevant, nous aperçûmes le squelette en place, la tête sensiblement au nord-est, les pieds au sud-ouest, comme dans les autres sépultures observées précédemment sur la colline de Byrsa.

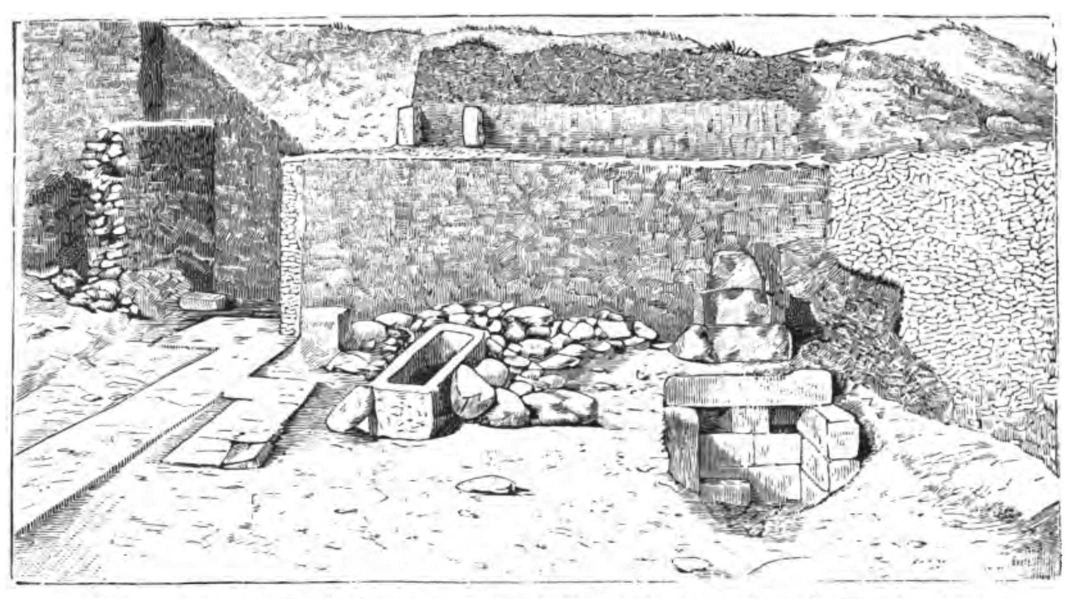


Coupe de la nécropole punique de Byrsa.

A. Tombeau découvert en 1880. — *B*. Sarcophage découvert en 1889. — *M*. Mur romain, *CCC*. Tombes d'enfants à amphores.

1 Sol rempli de débris. — 2. Sol remué une fois. — 3. Argile verte. — Argile jaune et blanche.

Le cadavre avait été déposé sur le dos, la main droite sur la cuisse, la gauche sur la hanche. Le crâne s'était complètement affaissé. La longueur totale du squelette était de $1^m,55$. Un des *tibias* mesurait $0^m,33$. Contrairement à notre attente, nous ne trouvâmes dans cette tombe aucune poterie. Je distinguai seulement auprès de l'omoplate gauche les traces d'une épingle de bronze très oxydée, qui avait sans doute servi à maintenir le vêtement. Mais l'absence de vases funéraires ne laissait pas que de nous surprendre. En poursuivant les fouilles, on les découvrit placés extérieurement à la tête du sarcophage. Ils étaient au nombre de quatre. Leur forme et la grossièreté de l'ar-



VUE DU SARCOPHAGE DÉCOUVERT LE 7 JUIN 1889. — A droite, tombeau découvert en 1880.
(Dessin de M. AUDEMAR, officier de marine)

gile sans aucun ornement extérieur les fait classer parmi les poteries primitives. Les deux plus grands, hauts seulement de $0^m,16$ et $0^m,18$, munis de deux oreillons, avaient été déposés aux angles du sarcophage et entre eux avaient été placées deux petites fioles à une seule anse, l'une à panse bombée, l'autre à corps formé de deux troncs de cônes réunis par leur plus grande base.

Enfin, ce sarcophage punique, le premier que nous ayons trouvé à Carthage en dehors des chambres sépulcrales, était situé à $2^m,50$ au-dessous de la couche des amphores funéraires ou sépultures postérieuses dont j'ai déjà parlé plusieurs fois. (Voir la coupe de la nécropole, page 60.)

On continua donc avec entrain le déblaiement de cette nécropole qui ménageait de si fréquentes surprises. Mais nous atteignîmes alors le second mur de construction romaine ou byzantine parallèle à celui qui nous avait d'abord arrêtés dans la marche régulière des fouilles. Nous dûmes encore diriger le déblaiement vers la gauche pour le suivre et le contourner. Ce nouveau travail obligea à remuer quantité de terre, mais fournit en même temps l'occasion de trouver beaucoup d'objets funéraires.

Je citerai, en passant, un collier à petits cubes de pâte bleue, un vase avec décors primitifs peints en noir et en brun, une lampe punique, un vase à bec conique sur la panse (*bazzoula*) et enfin des morceaux d'œufs d'autruches taillés en forme de lunes, sur lesquelles la gravure et la peinture se sont unies pour représenter un visage. Nous avons d'abord trouvé trois de ces masques. Sur la couleur naturelle de l'œuf ou sur celle-ci légèrement teintée en jaune, on voit les sourcils et les yeux en partie ciselés, se détacher en noir, la bouche en deux petits traits rouges, le nez par une ligne blanche et enfin un pâté rond de couleur rouge vif, occupe le centre des joues.

Les nécropoles phéniciennes n'ont pas encore, que je sache, fourni de masques de ce genre. Voilà assurément de la peinture tout à fait primitive !

Mais cette découverte n'était que le prélude d'autres surprises. Au moment où elle avait lieu, nous avions déjà contourné en partie le gros mur et nous apercevions à peu près au même niveau que le sarcophage, un nouveau tombeau punique qui se présentait par le flanc.

J'hésitai longtemps à le visiter intérieurement avant d'avoir fait enlever toute la terre qui le surplombait sur une épaisseur de plus de quatre mètres. Mais ayant constaté un jour la possibilité d'ôter une des dalles latérales sans nuire à la solidité du tombeau, je la fis enlever et nous pûmes alors examiner et explorer l'intérieur de cette tombe. Cette sépulture, contrairement aux autres, renfermait une couche de terre épaisse de 0m,15 à 0m,20. Dès qu'on commença à extraire cette terre, on reconnut la présence de deux squelettes superposés, l'un placé sur le fond primitif, c'est-à-dire sur le sol naturel, et l'autre presqu'à la surface de la couche de terre qui recouvrait le premier. Tous deux avaient la même orientation comme dans les autres hypogées de cette nécropole.

En faisant ôter la terre avec précaution des pieds à la tête, on trouva :

1° Une *statuette* de terre rouge, haute de 0m,075, ayant l'aspect d'une momie et représentant une femme dont les deux mains réunies sur la poitrine tiennent un long bâton descendant en ligne droite jusqu'aux pieds.

Le sommet de la tête est percé d'un petit trou qui permettait de suspendre la figurine à l'aide d'un lien quelconque.

Cette terre cuite nous offre un nouveau spécimen de l'art égypto-punique.

2° Deux *disques de bronze ;* chacun est muni d'un petit anneau fixe et mesure quatre-vingt-douze millimètres de diamètre. Au musée de Cagliari, on montre des objets semblables, trouvés également dans des sépultures puniques et que l'on croit être des castagnettes. D'après Martial, l'usage de ce genre d'instrument musical était particulièrement

attribué aux Espagnols. Ceux-ci en devaient peut-être l'invention aux Phéniciens ou aux Carthaginois.

3° Un *petit vase bombé*, sans anse, espèce de bol de terre grise, haut de six centimètres et large, à la panse, de dix centimètres environ de diamètre, noirci intérieurement et extérieurement par l'action du feu.

4° Un *objet de terre grise*, haut de dix-neuf centimètres et demi, ayant la forme d'un gobelet conique soudé par la base à une demi-sphère. Extérieurement il est orné de deux bandes rouges et de sept cercles noirs. Cet objet creux et ouvert aux deux extrémités, était peut-être aussi un instrument de musique comme la *derbouka* arabe, qui est simplement une sorte de vase en terre cuite, dont le fond est remplacé par une peau de tambour.

En frappant sur cette peau on obtient un son assez intense.

5° Une *lampe punique* de terre rouge, sans trace de peinture. Elle a servi, car les deux becs sont noircis et, en effet, on trouva dedans plusieurs portions de la mèche complètement calcinée.

6° Une *lame de fer*, à tranchant arrondi, mesurant deux centimètres et demi dans sa plus grande largeur et neuf centimètres de longueur, auxquels il faut ajouter trois centimètres et demi pour l'appendice à extrémité retournée, destiné à entrer dans le bois du manche. Cette lame conserve des traces d'étoffe fixées dans l'oxyde du fer.

7° Deux *morceaux de pierre* excessivement noire et brillante, qu'à première vue on prendrait pour de la poix.

8° Un *pendant d'oreilles en or*, composé d'un anneau, ou plus exactement d'un crochet auquel vient s'ajouter un petit ornement ressemblant à une croix ansée ou encore à la lettre T largement pattée (1).

(1) Au temps de Moïse, nous croyons que, chez les Israélites, dont le costume devait avoir beaucoup de ressemblance avec celui des Phéniciens, l'usage de porter des pendants d'oreilles en or, était commun aux femmes et aux enfants des deux sexes. *Dixit ad eos Aaron : Tollite inaures aureas de*

Les nécropoles de Sardaigne étaient seules jusqu'à présent à avoir fourni de ces pendants d'oreilles. Le musée de Cagliari en possède de quarante à cinquante, les uns en or comme le nôtre, les autres en argent.

Déjà M. Perrot (1) avait soupçonné que ces objets de toilette étaient fabriqués à Carthage. Notre découverte vient confirmer son sentiment, car il est probable que tous les objets que nous retirons de ces tombes ont été exécutés à Carthage même.

9° Quatre autres *statuettes* semblables à celle que j'ai décrite en commençant cette énumération. Elles ont été trouvées vers la tête du squelette.

10° Trois *amulettes* en pâte blanche et verdâtre. L'une représente Phtah embryon, l'autre à double face reproduit de chaque côté le dieu Bès, et enfin le troisième amulette, double également, laisse voir un oiseau sacré opposé à un petit personnage debout, tenant la main droite baissée et la gauche appuyée sur la poitrine.

11° Quelques *perles* de pâte de verre.

12° Douze *masques* peints sur des portions d'œuf d'autruche taillés en forme de disque et de croissant, tous trouvés près de la tête du squelette supérieur. Joints aux trois que nous avions trouvés précédemment contre cette tombe, ces masques tels qu'on n'en a pas encore trouvés ailleurs, atteignent le nombre de quinze.

13° Enfin, également près de la tête, à droite, une *hachette de bronze*, longue de treize centimètres et demi. C'est la plus grande et la plus belle que nous avons trouvée jusqu'à présent dans les sépultures puniques de Carthage. Au point de jonction de la lame proprement dite et de l'espèce de queue qui lui sert d'appendice, on remarque une saillie demi-circulaire percée d'un trou qui n'existe pas dans les autres instruments de ce genre déjà découverts.

uxorum filiorumque et filiarum vestrarum auribus, et afferte ad me. (*Ex.* XXXII,2). Ce furent leurs pendants d'oreilles qui servirent à fabriquer le veau d'or.

(1) *Hist. de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, p. 822.

Au sud-est du tombeau qui renfermait le mobilier funéraire si varié que nous venons de décrire, on découvrit une autre sépulture qui n'était qu'une simple fosse de la longueur d'un corps d'adulte, creusée dans le sol et recouverte de dalles. On recueillit près du squelette plusieurs vases, une lampe punique et une patère.

Au-dessus de ce tombeau nous avions de nouveau trouvé une amphore couchée horizontalement dans le sol. Le fond, brisé pour faciliter l'introduction du corps d'un enfant, avait été ensuite fermé à l'aide de pierres. Vers la tête du squelette on recueillit les éléments d'un collier et vers les pieds on avait placé deux petits vases. L'un d'eux est cette espèce



Vase punique que l'on trouve d'ordinaire près des tombeaux d'enfant et que les Arabes appellent *bazzoula*.
(Dessin de M. Audemard, officier de marine)

de biberon si souvent signalé. On trouve toujours ce dernier avec les amphores à squelette d'enfant et jamais nous ne l'avons rencontré dans les grands tombeaux de la couche inférieure.

D'autres sépultures sont encore plus simples. Les os calcinés d'un squelette formaient tout simplement une espèce de pelote logée dans le sol, sans trace de vase ayant servi de récipient.

Dans la même direction où ces divers tombeaux ont été trouvés, en longeant le gros mur, on trouva encore un grand caveau funéraire dont l'état d'intégrité extérieure faisait présager une belle découverte. Ne pouvant y entrer par la porte, comme cela s'était présenté, on s'en souvient, pour un autre caveau, à cause du mur qui passe devant la façade, on se décida à rechercher si on ne trouverait pas dans la façade postérieure une niche permettant d'y pénétrer. On ne tarda pas à la reconnaître et à la déblayer. Mais on trouva le caveau à moitié rempli de terre, et la baie de l'entrée, au lieu d'être fermée comme d'ordinaire par une grande dalle, était obstruée par la maçonnerie des fondations du mur romain. Nul doute n'était possible. Nous arrivions environ quinze cents ans trop tard, car les Romains ou les Byzantins, en creusant les fondations du mur de défense, avaient déplacé la porte du tombeau, y étaient entrés et avaient tout enlevé.

On fit cependant débarrasser le caveau de la terre qui le remplissait à moitié, mais on ne trouva que de menus débris d'ossements, une lampe punique brisée et un tout petit morceau de cuivre. Pas de sarcophages. On était dans une chambre longue de $2^m,04$, large de $1^m,54$ et haute de $1^m,73$.

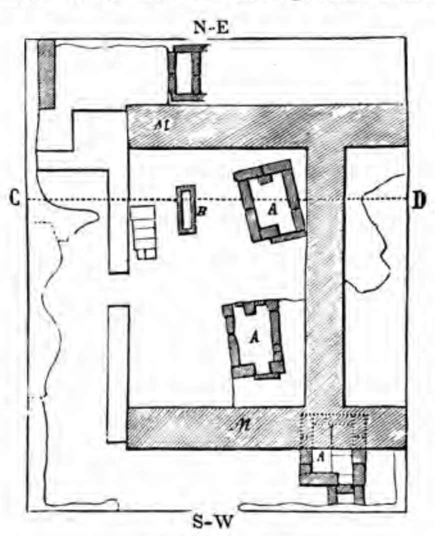
Nous devions être plus heureux pour un autre tombeau du même genre, le dernier dont je vais raconter la découverte sur Byrsa (*Voir le plan ci-contre*).

Il me vint à l'idée de replacer les ouvriers en avant du premier mur, rencontré au début des fouilles et que nous avions contourné à gauche.

Nous voulions constater jusqu'où il se continuait dans sa partie encore cachée sous le sol. La tranchée à pratiquer dans ce sens, le long du mur, ne devait avoir que deux

mètres de largeur. Les ressources, presque entièrement épuisées, ne permettaient pas d'entreprendre un déblaiement plus considérable.

Cependant les ouvriers ne tardèrent pas à rencontrer de grandes dalles de tuf coquillier, debout et superposées. Tout semblait donc annoncer un important tombeau. Après



Plan de la nécropole de Byrsa.
AAA. Chambres funéraires. *B.* Sarcophage. *M.* Murailles romaines.

avoir déblayé quatre de ces pierres, on commença à apercevoir entre elles et le mur, le sommet de blocs inclinés l'un contre l'autre. Là encore, le doute n'était plus possible. Nous allions trouver une sépulture monumentale. Mais quoique nous fussions à $4^{m},70$ au dessous du niveau du sol, il fallait creuser encore environ quatre mètres pour arriver à la porte et la dégager. C'était donc un véritable puits à pratiquer. La tâche effraya les Arabes. Ils refusèrent de continuer le travail. Hadj Ali lui-même, sur qui je comptais le plus, se découragea et abandonna la fouille.

Pendant plusieurs semaines, je dus contempler cet hypogée en partie découvert, sans savoir ni quand ni comment nous pourrions y pénétrer.

Un jour enfin, un de mes confrères venu d'Alger exprima à Hadj-Ali qui était dans la jubilation de le revoir, le désir qu'il avait de visiter l'intérieur de ce tombeau. L'Arabe qui tenait à manifester au missionnaire sa reconnaissance pour plusieurs bienfaits dont celui-ci l'avait gratifié autrefois, se mit à l'œuvre avec entrain.

On lui avait indiqué qu'en continuant de creuser contre les grandes dalles debout (*voir la gravure, page 71*), il arriverait à la porte du monument. Le 19 août 1889, sa pioche rencontra, à 7m,55 de profondeur, le sommet d'une grande dalle faisant, sur la façade du tombeau, saillie de toute son épaisseur qui était de 0m,30. Nous pouvions aussi en mesurer la largeur qui donnait 0m,91. C'était la porte. Mais, pour la dégager complètement, il fallait en atteindre la base, c'est-à-dire creuser encore 1m,50, peut-être 2 mètres.

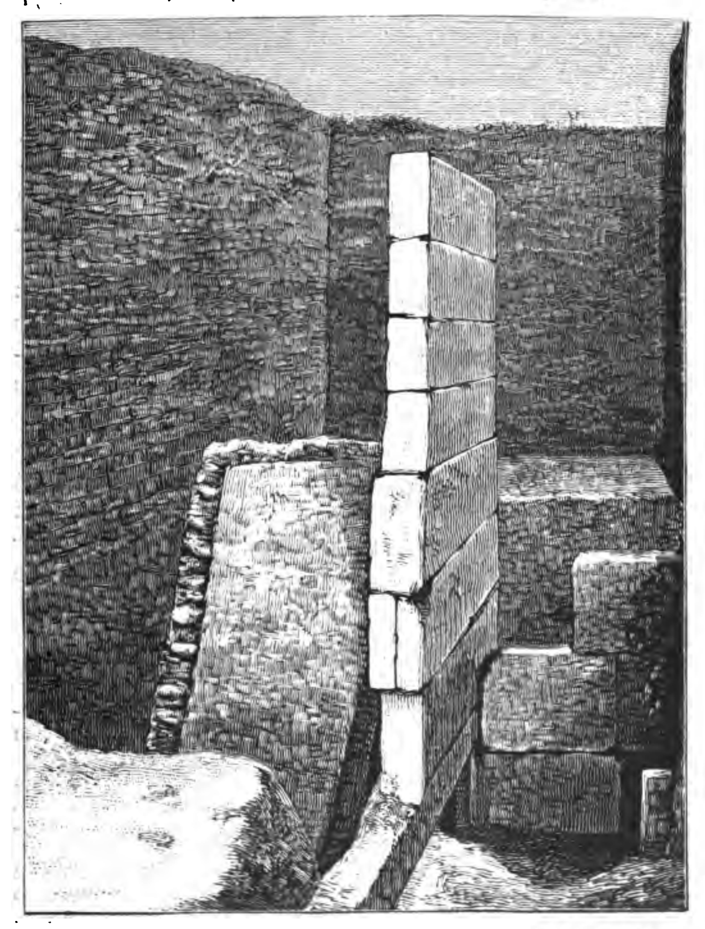
Hadj-Ali, encouragé par la présence du missionnaire qui l'avait décidé à mener à bonne fin ce travail, eut vite enlevé assez de terre pour que la grande pierre qui fermait l'entrée du tombeau pût être écartée. D'ailleurs elle ne mesurait heureusement que 1m,34 de hauteur. A l'aide d'un cric, cette lourde dalle se détacha doucement et permit de voir l'intérieur du caveau.

J'étais absent de Saint-Louis, lorsque la porte céda sous les efforts de Hadj-Ali et mes confrères eurent la délicatesse de ne pas vouloir entrer dans le tombeau avant mon retour.

Dès que je rentrai à Saint-Louis, nous y pénétrâmes ensemble.

La chambre ressemblait à celles que nous avions déjà visitées auparavant. Mais au fond il n'y avait pas de niches, et contrairement aux autres caveaux on n'y voyait point de squelettes. Cet étage supérieur était cependant garni de divers objets funéraires. On y distinguait quatre grands vases d'argile, des patères, une lampe punique, un beau

vase de bronze, une espèce de toile grossière qu'on eût dit à première vue être un sac noirci de suie, enfin de petits morceaux d'ivoire et les os d'un oiseau ou mieux peut-être d'un petit mammifère. (*Voir la gravure page 73*).



Entrée d'un tombeau punique découvert sur la colline de Saint-Louis, ouvert le 19 août 1889.
(Dessin de M. Audemard, officier de marine).

Tel était le mobilier funéraire qui s'offrait d'abord aux regards.

Comme il se faisait tard, on se contenta de prendre les dimensions du compartiment supérieur du tombeau (1). Je fis ensuite remettre la porte en place à l'aide du cric, et l'on attendit au lendemain pour lever et étudier soigneusement chaque objet.

Le 20 août au matin, le R. P. Hacquart, le P. Boisselier et moi, nous pénétrâmes de nouveau dans cette cellule funéraire. Un scolastique nous accompagnait et devait prendre la position exacte de chaque objet, afin de le reporter sur un plan. Les savants sont ordinairement friands de ces reproductions qui donnent une idée précise des trouvailles.

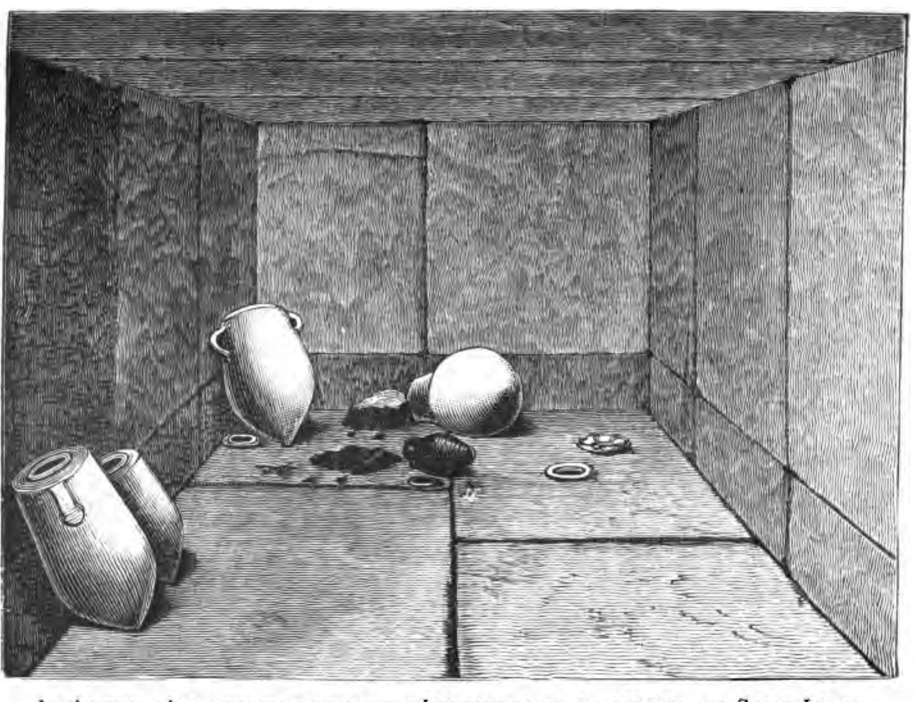
Ce travail terminé, on enleva les objets. En voici la liste :

Le vase de bronze. Ce fut d'abord le magnifique vase de bronze doré qui, replacé sur son pied, mesurait 0m,32 centimètres de hauteur, y compris l'anse qui s'élève au-dessus du bec en décrivant une courbe très élégante. Les deux points d'attache de cette anse sont remarquables. L'extrémité qui rejoint le sommet du vase, à l'intérieur du col, est ornée d'une tête de veau (2) surmontée d'un globe entre deux *urœus* et l'autre bout appliqué à la panse se termine par une palmette identique à celle qui orne les anses du vase

(1) Longueur, 2m,35 ; largeur, 1m,95 ; hauteur, 1m,11.

(2) Nous avons déjà trouvé à Carthage un jeton de terre cuite qui porte une tête de bœuf entre l'emblème de Tanit et le caducée. (V. Perrot, *Hist. de l'art.* T. III p. 463.) Justin rapporte (Liv XVIII, n° 5) qu'en creusant les fondements de la ville de Carthage, on trouva une *tête de bœuf* qui présageait un sol fécond, mais de difficile culture et un esclavage éternel.

Nous avons peut-être là la raison de la *tête de bœuf* moulée sur notre jeton, mais la tête figurée sur l'anse de notre vase représente plutôt celle du bœuf *Apis.* On sait que ce dernier n'est autre que le veau d'or adoré par les Israélites et plusieurs interprètes de nos saintes Ecritures, disent qu'Aaron ne fabriqua point le corps entier d'un veau mais seulement la tête. Tel est l'avis de saint Cyprien, de Lactance, de saint Ambroise, de saint Jérome, de saint Augustin et d'autres Pères de l'Église. Saint Cyprien, parlant du veau d'or dans son traité du *Bien de la patience*, dit : *caput bubulum*, et Lactance (Liv. IV, ch. 10) s'exprime en ces termes : *Aureum caput bovis quem vocant Apin.*



INTÉRIEUR D'UN TOMBEAU PUNIQUE DÉCOUVERT SUR LA COLLINE DE SAINT-LOUIS,
OUVERT LE 19 AOUT 1889.
(Dessin de M. AUDEMARD, officier de marine).

d'Amathonte (1), de ce vase colossal dont le marquis de Vogüé, en 1862, fit l'acquisition au nom de la France et qui aujourd'hui se voit au musée du Louvre. M. Perrot fait remarquer, au sujet de ces palmettes caractéristiques avec les veloutés qui les relient à l'anse, qu'il n'est pas de motif dont l'emploi, suggéré par les propriétés mêmes de la matière, ait été, chez les Phéniciens, plus familier à l'orfèvre et au monteur en bronze (2).

L'intérieur de ce magnifique vase funéraire renfermait une couche assez épaisse de matière rouge ressemblant à de l'argile.

Le petit groupe d'os. Il occupait un espace grand comme la main. Nous crûmes tout d'abord que c'était le squelette d'un oiseau. Un médecin de passage à Carthage voulut y reconnaître le squelette d'un fœtus. D'autres médecins à l'examen desquels j'ai soumis ces os, ont affirmé qu'ils ne pouvaient avoir appartenu qu'à un oiseau. L'un deux, en effet, est cloisonné et ne laisse guère de doute à cet égard. Cependant, il en est un docteur célèbre qui y voit le squelette d'un petit mammifère, tel que serait une gerboise.

Les disques d'ivoire. Ces disques, à surface convexe, sont de petites calottes de sphère dont le diamètre varie de 12 à 18 millimètres. La partie plate est creusée d'un trou au centre. Ils étaient répandus tout autour de ce que nous avions pris la veille pour une étoffe grossière et qui, en réalité, comme le reconnut un de mes confrères, était une corbeille.

La corbeille. En voulant lever avec toutes les précautions possibles les restes noircis de ce panier punique, espèce de *fiscella scirpea* (3) finement tressée depuis tant de siècles, affaissée sur elle-même en formant des plis ondulés qui

(1) On évalue à 14,0C0 kilogrammes le poids de cet énorme vase de pierre, dont le transport jusqu'à Paris présenta de grandes difficultés qu'un officier de la marine militaire, M. Magen, sut habilement surmonter.

(2) *Hist. de l'art dans l'antiquité.* T. III. p. 282.

(3) *Exode*, II, 3.

offraient encore un relief considérable, nous constatons qu'il était doublé intérieurement d'une peau de cuir excessivement mince et sans consistance. Son poids nous étonna d'abord, puis nous révéla que cette corbeille renfermait divers objets. Nous voyons, en effet, glisser des plis de ce panier un miroir, une hachette, deux petites anses de bronze d'inégale grandeur et conservant des traces de bois à leurs points d'attache, trois perles rondes et enfin un amulette en pâte égyptienne à double face.

Je dirai un mot de ces objets.

Le miroir. C'est une plaque circulaire de bronze ou d'airain, de 12 centimètres de diamètre, du poids de 190 grammes.

Contrairement aux miroirs romains, de même métal, trouvés à Carthage, il n'a point de poignée; mais il est simplement muni comme la hachette dont j'ai parlé plus haut, d'un petit appendice percé d'un trou qui permettait de le suspendre à l'aide d'un cordon.

Les femmes arabes de la campagne tunisienne portent encore de nos jours une glace circulaire attachée au vêtement sur la poitrine.

Notre miroir punique peut donner pour la matière et la forme, une idée de ceux que les femmes israëlites portaient du temps de Moïse. Il est rapporté dans l'Exode que celles qui veillaient à la porte du tabernacle offrirent leurs miroirs pour en faire un bassin d'airain avec sa base (1).

L'amulette, en pâte égyptienne, est une petite tablette rectangulaire longue de deux centimètres et large de un et demi, portant d'un côté l'*Oudja* ou œil mystique d'Osiris et de l'autre une vache allaitant son veau, sujet que l'Égypte, selon la remarque de M. Perrot (2), aimait à représenter dans ses objets d'art et qu'on a trouvé déjà en Sardaigne,

(1) *Fecit et labrum æneum cum basi sua de* SPECULIS *mulierum, quæ excubabant in ostio tabernaculi.* (Ex., XXXVIII, 8.)

(2) *Hist. de l'Art.* T. III, p. 237.

cette île qui devait demander surtout à Carthage les produits de l'industrie phénicienne.

Après cette description des objets retirés des plis de la corbeille, je continue l'énumération des pièces funéraires :

Deux patères, l'une de terre rouge, l'autre de terre grise, toutes deux ornées intérieurement de cercles concentriques de couleur noire et de couleur brune. La première était renversée. La seconde renfermait quelque chose qui ressemblait à de la suie très fine et excessivement noire.

Une lampe punique, de terre grise, mouchetée de lignes brunes sur le bord. Les deux becs sont noircis et on distingue encore, au fond, des traces de mèche calcinée et sans aucune consistance.

Quatre grands vases, variant de hauteur entre 55 et 39 centimètres. Le plus considérable, couché sur le flanc au fond de ce compartiment, renfermait deux petites fioles et contenait environ deux poignées de résidu, dépôt calcaire ressemblant à de la chaux desséchée, des débris de végétaux parmi lesquels j'ai cru reconnaître un champignon et enfin des écorces d'amandes. Celui qui venait ensuite, placé debout dans l'angle gauche au fond du caveau ne laissait voir aucune trace de résidu. Des deux autres qui étaient appuyés l'un contre l'autre à l'angle gauche voisin de l'entrée, le premier contenait seulement quelques petits morceaux de charbon, et le second ne renfermait absolument rien.

Tel était le contenu de l'étage supérieur.

Restait maintenant à lever les énormes pierres qui depuis tant de siècles avaient porté tous ces objets funéraires en même temps qu'elles fermaient les sarcophages placés dessous.

On ouvrit d'abord, à l'aide du cric, l'auge située à gauche. Sous des linéaments de bois, restes d'un cercueil, un squelette d'homme y reposait dans un tel état de conservation que les ossements ont pu être enlevés un à un, transportés à Saint-Louis et remis en place dans une caisse vitrée.

C'est le squelette d'un vieillard dont l'indice céphalique est de 71,71 et qui était gaucher, [car tous ses gros membres de gauche sont quelques millimètres plus longs que ceux de droite. Je dois au Dr Bertholon, médecin militaire au 4e zouaves, une description détaillée du crâne et de tout le squelette de ce personnage tyrien.

Près du bassin on recueillit une petite boîte ronde qui paraît être d'ivoire.

Mais la pièce la plus curieuse qui accompagnait ce squelette et fut recueillie sur l'omoplate gauche, était un scarabée monté sur or et dont le plat porte gravé en creux une espèce de colosse barbu, coiffé de plumes, debout, les jambes écartées et tenant de chaque main une vipère (*uræus*) et un sanglier par la queue. Ce personnage qui n'est autre que le dieu Bès, a lui-même une queue de taureau. Au-dessus de cette image grotesque, plane le globe ailé.

Enfin, il faut encore noter que nous avons aussi trouvé dans ce sarcophage, sur une matière ressemblant à de la cire, l'empreinte du sceau que nous venons de décrire.

Avant de laisser retomber les lourdes dalles de fermeture, nous remarquons encore quatre petites cuvettes creusées aux angles de l'auge funéraire.

Ce fut ensuite le tour du sarcophage voisin, c'est-à-dire celui de droite. Il ne restait plus du squelette que des stries noires, brunes et jaunâtres. Aucun ossement ne s'était conservé. De plus, une entaille profonde qui existait aux deux extrémités du fond horizontal, avait depuis des siècles partagé le squelette en trois parties. Le cadavre avait sans doute été primitivement déposé dans un cercueil dont le bois venant à se pourrir était tombé dans cette double cuvette, entraînant avec lui une partie des ossements, la tête d'une part et les pieds de l'autre.

Je fis donc extraire du sarcophage ces restes presque impalpables d'ossements et, dans la poussière de ce squelette de femme, on recueillit vers une des mains un anneau d'or massif.

Sur la poitrine, on trouva les éléments d'un collier composé de six grains d'agate, d'une perle en pâte de verre, de trois amulettes de même matière (deux représentations du dieu Bès et un *oudjah* ou œil d'Osiris), et une curieuse petite sonnette d'or. Ce *tintinnabulum aureum* (1) est orné extérieurement de losanges en filigrane, d'un travail excessivement délicat.

Enfin on retira aussi de cette tombe un second sceau en agate monté sur or, en tout semblable à celui du mari de cette femme, sauf le plat du scarabée qui porte un sujet différent.

Ici, c'est une déesse ailée, debout, coiffée du globe et présentant de chaque main un objet à un personnage placé devant elle dans l'attitude de l'adoration. Ce dernier est coiffé d'un haut bonnet et simplement vêtu de la *schenti* égyptienne qui lui couvre les reins et les cuisses, comme la *fouta* bariolée des Arabes. Près de sa tête est gravé un croissant aux cornes levées, embrassant le disque solaire. Au-dessus de cette scène, comme dans le sceau du mari, plane le globe ailé. Sous les pieds des deux personnages, la pierre est quadrillée pour figurer le sol.

Un groupe semblable à celui que porte cette agate se voit, parmi différentes scènes, sur une patère d'argent du musée de New-York, trouvée à Amathonte, cette ville de l'île de Cypre que nous avons si souvent nommée, à cause des points de contact qu'offrent ses monuments avec ceux de Carthage. M. Perrot qui a publié cette patère, croit reconnaître dans le groupe analogue au nôtre, Horus adolescent devant une Isis ou une Nephtis (2).

Enfin on trouva dans la tombe de cette Tyrienne, une amande artificielle en pâte de verre noir et cassant comme de la poix sèche.

(1) Cette sonnette d'or peut donner une idée de la forme des sonnettes d'or qui, entremêlées de grenades faites d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, ornaient le bas de la tunique du grand-prêtre. (Ex. XXVIII, 34.)

(2) Perrot, III, p. 774.

* * *

Nous terminons ici l'exposé des fouilles de la nécropole de Byrsa dont la découverte a été une véritable surprise pour la science archéologique et qui renferme encore des trésors artistiques du plus haut intérêt, pour l'histoire monumentale de Carthage.

Voici, d'ailleurs, sur ce point l'appréciation savante de M. le marquis de Vogüé :

« L'ensemble de ces découvertes, dit-il, comble une lacune dans l'histoire de l'art. Jusqu'à elles on n'avait aucun monument authentique de la Carthage punique, et notre savant confrère, M. Perrot, pouvait encore constater avec regret, il y a trois ans, dans son magistral ouvrage, (*Histoire de l'Art,* III, p. 94, 453) qu'il était obligé de chercher ailleurs que sur le sol africain des renseignements sur les œuvres de Carthage.

« Les fouilles de Byrsa ont ouvert la série des monuments incontestablement carthaginois : ils confirment d'ailleurs ce que l'induction avait deviné, ce que l'étude des nécropoles de Sardaigne, de Chypre ou de Syrie avait permis d'avancer : l'art phénicien est identique à lui-même sur les divers points où l'esprit de négoce et d'aventure a porté les colons de Tyr et de Sidon. Il manie de grosses masses de pierre ; il est plus industrieux qu'original ; il procède de l'Égypte et de l'Assyrie ; il n'échappe à l'influence de ces deux puissances que pour retomber sous celle des arts supérieurs de la Grèce. Enfin les fouilles de Byrsa fixent un point important de la topographie de Carthage, l'emplacement de la nécropole primitive. Les tombeaux, faits de grosses pierres, avec leurs cercueils de cèdre et leurs armes de bronze, avec leurs poteries caractéristiques, où nul ornement ne relève la grossièreté de la matière, ces sépultures appartiennent certainement aux premiers chefs

de la cité : les faire remonter au VIII[e] ou VII[e] siècle avant notre ère, n'est nullement téméraire.

« Les sépultures placées dans la couche supérieure du sol, celles où les vases grecs apparaissent comme des objets de commerce ou de luxe, brisés après la mort, appartiennent à l'âge héroïque de Carthage, sinon aux représentants des classes les plus élevées de ses habitants. Ce sont les restes incontestables de la cité punique (1). »

III

TOMBEAUX DE LA COLLINE DE L'ODÉON

Si, du sommet de la colline de Junon, on porte les regards à quatre cents pas environ dans la direction du nord-est, on voit un terrain s'élevant en demi-cercle et laissant percer des restes de voûtes inclinées.

L'examen seul des talus de cette colline et des ruines qui émergent, nous a révélé l'emplacement d'une espèce de théâtre et c'est là que nous avons cru pouvoir fixer l'*Odéon* construit du temps de Tertullien sous le proconsulat de Vigellius Saturninus qui gouverna la province romaine d'Afrique de l'an 180 à l'an 183.

Au premier abord, cette découverte semble n'avoir aucun rapport avec les nécropoles puniques de Carthage. Elle nous fournit cependant à ce sujet de précieux renseignement comme on va le voir.

Voici le raisonnement qui porte à croire que la colline de l'Odéon a dû aussi servir de lieu de sépulture aux premiers colons tyriens. Puisque l'on a trouvé des tombeaux puniques sur les deux premières collines de Carthage,

(1) De Vogüé, *Note sur les nécropoles de Carthage*, 1889, p. 18 et 19.

c'est-à-dire celle de Byrsa et celle de Junon, puisque l'on en a trouvé également sur la colline de Bordj-el-Djedid, il y a tout lieu de croire que la hauteur que nous appelons la colline de l'Odéon, se trouvant absolument dans les mêmes conditions, a dû aussi renfermer des tombeaux.

Personne de nos jours n'y a fait de fouilles profondes pour constater la présence de sépultures ; mais nous savons par Tertullien lui-même qu'en creusant les fondations de l'Odéon, on découvrit les sépultures que nous avons soupçonnées.

Il rapporte, en effet, dans son *Traité de la résurrection de la chair* (ch. XLII) que les habitants de Carthage se portèrent en foule sur le lieu des travaux pour satisfaire leur curiosité en contemplant les squelettes que les excavations avaient fait découvrir.

« Je dois rappeler, dit-il, que dernièrement *dans cette ville*, lorsqu'on jetait les fondements sacrilèges de l'Odéon sur d'antiques sépultures, le peuple contempla avec effroi des ossements encore humides, quoique déposés là depuis environ cinq siècles, et des cheveux qui avaient conservé l'odeur des parfums dont on les avait oints. »

Sed et proximè in istâ civitate quum Odei fundamenta tot veterum sepulturarum sacrilega collocarentur, quingentorum ferè annorum ossa adhuc succida et capillos olentes populus exhorruit.

On ne peut certes rien désirer de plus explicite. L'inspection du terrain qui nous avait d'abord révélé l'emplacement de l'Odéon et le texte de Tertullien rapportant qu'en creusant les fondations de cet édifice, on trouva d'antiques sépultures, confirment absolument notre première induction.

*
* *

Je tiens d'un vieillard du village de La Mâlga, que, dans sa eunesse, il vit des chercheurs de pierres retirer de la colline de l'Odéon de grandes jarres à petit orifice. J'avais

d'abord songé, d'après ses explications, que ces grands vases étaient des *dolia*, espèces de cuves de terre cuite à ventre rond, mais je croirais aujourd'hui plus volontiers que ces grandes jarres étaient des amphores funéraires comme celles que nous avons retirées des fouilles des collines de Byrsa et de Junon.

Tertullien n'a pas précisé d'une façon absolue, l'âge des sépultures découvertes par les Romains en construisant l'Odéon. Il se contente de dire qu'elles dataient d'environ cinq siècles, *quingentorum ferè annorum*. Le mot *ferè* qu'il emploie montre qu'il n'en connaissait pas la date d'une façon exacte. D'autre part, il paraît difficile d'admettre qu'à la fin du IVe siècle avant notre ère, on inhuma les morts en pleine ville carthaginoise. Il est probable que les sépultures dont parle Tertullien sont plus anciennes et qu'on doit les rapporter à la même époque que les tombeaux de Byrsa et de la colline de Junon ou au moins à celle des caveaux creusés dans le rocher de la colline de Bordj-el-Djedid, dont il nous reste encore à parler.

IV

LES TOMBEAUX DE BORDJ-EL-DJEDID

La hauteur qui porte le fort appelé Bordj-el-Djedid, n'est autre que le prolongement du plateau de l'Odéon. Sur le flanc et au pied de cette hauteur on a également trouvé des sépultures puniques.

Dans des travaux de déblaiement pratiqués à l'angle nord des citernes du bord de la mer, j'ai vu retirer des amphores funéraires qui étaient couchées horizontalement dans le sol.

Mais le point de ce quartier de Carthage qui a fourni le plus de sépultures primitives, est la grande tranchée creusée en avant des citernes avec le souterrain romain qui lui est parallèle et n'en est éloigné que de quelques mètres.

J'ai déjà dit au début de cette notice les découvertes faites autrefois en cet endroit par M. Gouvet.

Mais, il y a deux ans, les travaux de restauration des citernes ont amené de nouvelles surprises.

Au commencement de 1889, en régularisant les talus de la tranchée, on mit à jour plusieurs tombeaux.

Ces sépultures n'étaient pas des monuments comme les grands tombeaux de Byrsa. Ils renfermaient cependant bon nombre d'objets funéraires. On me montra une sonnette de bronze, des urnes à double oreillon et à panse ornée de bandes rouges et de cercles noirs, des vases à une seule anse et à goulot long et étroit, puis une patère ornée intérieurement de cercles concentriques, les uns bruns, les autres noirs et enfin une lampe punique.

Dans un de ces tombeaux découvert à 6 mètres de profondeur, en pleine argile, c'est-à-dire en plein sol primitif, on recueillit les objets suivants :

1° Des morceaux d'œufs d'autruche, peints en rouge ;

2° Un vase en terre rougeâtre, haut de $0^m,15$;

3° Un beau vase, haut de $0^m,30$, sans col, à double oreillon et à panse ornée de cercles blancs et rouges se détachant sur un fond jaunâtre ;

4° Une espèce de brûle-parfums, en terre rouge, haut de $0^m,045$ et à coupe large de $0^m,10$;

5° Un vase grec de fine argile revêtue d'un vernis noir. Il est muni de deux anses et mesure dix centimètres de hauteur ;

6° Un bel *unguentarium* grec, haut de $0^m,11$, dont la panse est ornée de deux dragons affrontés. Ces deux animaux fantastiques à queue de lion sont séparés l'un de l'autre par une fleur.

Ils sont figurés à l'aide de tons bruns et noirs sur les-

quels on a tracé à la pointe sèche des traits qui ont pénétré dans l'argile du vase et dont la couleur blanchâtre produit sur l'ensemble un curieux effet.

Cependant ces trouvailles, si intéressantes qu'elles soient, méritent à peine d'être signalées à côté de la découverte qui était réservée à M. Jean Vernaz, ex-officier d'artillerie, ingénieur attaché aux travaux publics de la Régence (1).

On connaissait depuis longtemps, au fond du bassin cylindrique qui occupe l'angle sud des citernes, une ouverture en plein cintre dont l'utilité n'avait pas encore été démontrée. Cette ouverture à laquelle aboutissait un escalier était murée. Il devenait donc intéressant de rechercher dans quelle intention cette baie avait été primitivement ménagée au fond de ce bassin. Tout portait à croire qu'elle avait servi d'entrée à un aqueduc souterrain permettant de vider et de nettoyer les citernes. Mais on tenait à en avoir la certitude.

M. Jean Vernaz entreprit donc des fouilles dans ce but, et ne tarda pas à découvrir l'aqueduc qu'il avait soupçonné. Cet aqueduc avait des dimensions considérables. Il mesurait $1^{m},70$ de largeur et environ $3^{m},35$ de hauteur. Sa longueur était de 270 mètres.

Après avoir suivi la direction sud sur une longueur de 160 mètres, l'aqueduc, formant un coude presque à angle droit, se dirigeait vers les ruines monumentales situées sur le bord de la mer et qui sont les restes imposants de vastes thermes, comme permettait de le conjecturer leur nom de *Dermèche* et comme l'a prouvé une inscription découverte par M. Vernaz lui-même.

« Sur son parcours, dit l'auteur des fouilles, cet aqueduc traverse des couches de nature très différente, terrains peu

(1) M. Jean-Louis Vernaz, officier d'artillerie, que son état de santé avait obligé de quitter l'armée, vient d'être subitement enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis. Il est mort le 7 avril 1890, sur la mer Rouge, à bord le vapeur *le Sidney*, qui le transportait vers la Nouvelle-Calédonie, où il allait rejoindre son frère, M. Léon Vernaz, ingénieur de la Société *le Nickel*, à Nouméa. M. Jean-Louis Vernaz était âgé de 33 ans.

résistants sur les extrémités, grès plus ou moins friables dans la partie centrale ; tenant compte de cette différence, les constructeurs de l'aqueduc se sont contentés, dans la traversée du grès, d'en revêtir les parois verticales d'un simple placage en maçonnerie qui a disparu à peu près partout, tandis que, dans les terres ordinaires, les pieds droits ont été formés entièrement de pierres de taille de forte dimension, encore parfaitement intactes aujourd'hui.

« Des regards de forme carrée et espacés d'environ 10 mètres, permettaient de visiter l'aqueduc; des cavités pratiquées dans le parement de l'une des faces de ces regards, facilitaient la descente en jouant le rôle de marches assez régulièrement espacées.

« La voûte est en plein cintre et construite en maçonnerie ordinaire. En bon état de conservation, sur la plus grande partie du développement de l'aqueduc, elle s'est effondrée sur une longueur d'environ 100 mètres dans les grès. »

Cet éboulement partiel de la voûte permit à M. Vernaz de retrouver à côté de l'aqueduc une vingtaine d'urnes funéraires remplies d'ossements calcinés, disposées sans ordre, les unes au-dessus des autres par suite de l'affaissement du terrain sous-jacent et en partie brisées, à l'exception de deux d'entre elles qui étaient parfaitement conservées.

Mais ce fut surtout la disparition des pieds droits de l'aqueduc dans la partie où il est creusé dans le rocher qui permit à M. Vernaz de constater l'existence d'une nécropole punique que les Romains avaient traversée en creusant ce souterrain. Il reconnut une vingtaine de tombeaux disposés les uns à droite, les autres à gauche de l'aqueduc.

Voici en quels termes M. Vernaz expose lui-même les résultats de cette importante découverte :

« Ces tombeaux, taillés dans le grès tendre, sans adjonction de maçonnerie à pierre sèche ou à mortier, se rapportent à deux types généraux. Les uns forment de petites chambres rectangulaires où l'on ne peut accéder que par une ouverture percée dans l'un des petits côtés et fermée

par une dalle placée verticalement; les autres, semblables aux auges funéraires dont parle Daux dans son analyse des fouilles de M. Gouvet, sont recouverts de grandes dalles posées à plat. Ces dalles, surtout celles qui sont placées verticalement, ont des dimensions parfois considérables; elles atteignent 2 mètres de hauteur, 1 mètre de largeur et 0m,50 d'épaisseur. Elles proviennent, sans aucun doute, des latomies d'El-Aouaria ou des carrières voisines de la presqu'île du cap Bon, qui fournissent seules des matériaux de cette nature, et l'on se demande au prix de quels efforts des blocs du poids de plusieurs tonnes ont pu être transportés et mis en place avec les moyens primitifs dont disposaient les colons phéniciens.

« Des puits rectangulaires, taillés eux-mêmes dans la roche dont la profondeur atteint jusqu'à 4 mètres, donnent accès à ces caveaux funéraires. C'est au fond de ces puits que se trouvent les grandes dalles qui recouvrent les tombeaux ou qui ferment les ouvertures.

« L'aqueduc ayant traversé les tombeaux qui se trouvent du côté ouest, presque toutes les chambres de cette partie de la nécropole sont ouvertes à la fois sur l'aqueduc et sur un puits de descente; mais il est aisé de reconnaître que la communication avec le puits se faisait par une petite porte taillée dans la roche, tandis que la communication avec l'aqueduc est purement accidentelle et résulte simplement de l'absence de la paroi rocheuse.

« Les tombeaux du groupe ouest sont au nombre de treize; dans deux d'entre eux, le caveau a disparu complètement par suite de la construction de l'aqueduc, et il ne reste que le puits ; dans trois autres tombeaux, le caveau a également disparu, mais l'auge funéraire subsiste encore avec ses dalles de recouvrement. Les autres tombeaux sont complets ; je n'ai déblayé entièrement que deux puits, mais j'ai constaté pour les autres la présence de dalles de fermeture.

« Dans le premier, au milieu de la hauteur du puits, est encastré, dans la croûte supérieure du banc de grès, un

coffrage en dalles dont la direction est perpendiculaire au grand côté du puits; peut-être est-ce là un tombeau d'une époque postérieure, je n'y ai trouvé qu'un fragment de poterie phénicienne.



Vase grec trouvé par M. Vernaz.

« Les caveaux dont l'ouverture se trouve près de la paroi *est*, sont beaucoup mieux conservés, ce sont les puits qui de ce côté ont été traversés et modifiés par le passage de l'aqueduc.

« Ces tombeaux sont au nombre de neuf, dans l'un, le puits a disparu; les sept autres sont complets.

« Les vases recueillis dans ses tombeaux sont, pour la plupart, phéniciens : un petit nombre sont de fabrication grecque ou italique.

« La poterie phénicienne, grossière et lourde, à peintures géométriques, ne s'écartant guère de deux types fondamentaux, les vases à ventre étroit et à col allongé, et les vases sans col et à large ventre dont la forme a été conservée par les arabes ; la poterie grecque, fine, légère,

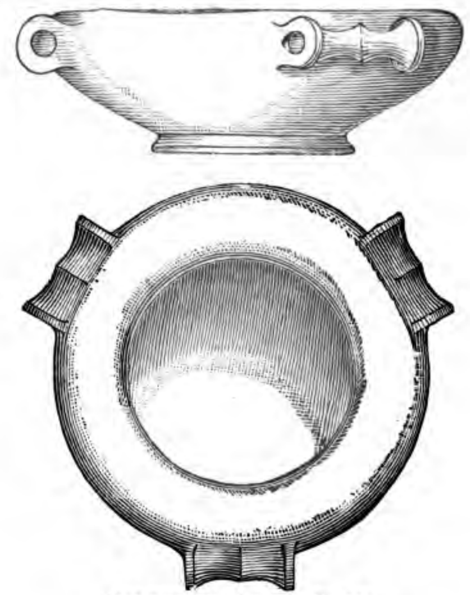


Vase grec trouvé par M. Vernaz.

peinte avec soin, d'une variété et d'une élégance de formes admirables. Il est à remarquer que les poteries de provenance grecque ont des dimensions excessivement faibles et n'ont pu être d'aucune utilité pratique; on ne peut voir en elles que des objets de luxe rapportés par quelque trafiquant et ayant appartenu à des personnages importants, soit par le rang soit par la fortune.

« Un certain nombre de petites assiettes en terre grossière, des lampes et deux objets qui pourraient avoir été un flambeau et un autel votif, complètent la collection de poteries découvertes dans ces tombeaux.

« Les objets métalliques y ont été rencontrés en très petit nombre ; ce sont des débris de vases en bronze parmi lesquels je ne citerai qu'une anse à tête de femme encore très nette, quelques patères de même métal et deux armes. L'une de ces armes est en fer, elle a la forme d'un pic recourbé dont l'œil apparaît encore sous l'épaisse



Vase grec trouvé par M. Vernaz.

couche de rouille ; l'autre, formée d'une lame de bronze, mince et étroite, devait être fixée à l'extrémité d'une hampe en bois et n'est peut-être qu'une lance de cette époque primitive.

« Des fragments d'œufs d'autruche ont été également trouvés dans ces tombeaux. L'un de ces œufs, à peu près complet et assez bien conservé, est décoré de peintures triangulaires au vermillon ; l'artiste qui l'a orné a détaché le segment correspondant au gros bout, a percé ce segment

d'une ouverture circulaire de la largeur d'une pièce de monnaie et en a fait un support sur lequel l'œuf, placé sur son petit bout, pouvait se tenir en équilibre, offrant l'aspect d'un vase dont le bord supérieur était dentelé d'une façon ssez régulière.



Vase grec trouvé par M. Vernaz, dans la nécropole du Bordj-el-Djedid.

« Tous ces objets étaient enfouis dans le sable apporté par les filtrations des eaux pluviales ou formé directement aux dépens de la roche elle-même. Quant aux ossements que les tombeaux avaient dû renfermer, ceux que les Romains avaient respectés, lors de la construction de l'aqueduc, étaient presque partout réduits en poussière. Je n'ai pu conserver qu'un crâne brisé et un humérus... »

Telle est l'intéressante fouille de M. Vernaz.

Depuis cette découverte, un officier de marine, chercheur passionné s'est avisé d'aller visiter cette nécropole souterraine. Muni d'une corde à nœuds, d'une lanterne et d'un burin, il descendait par un des regards, et, comme autrefois le

célèbre Bosio dans les catacombes de Rome, s'enfermait des journées entières dans la nécropole punique de Bordj-el-Djedid.

Grâce à sa constance qu'aucune difficulté ne pouvait lasser, il parvint à découvrir une chambre funéraire. M. Audemard a bien voulu me remettre sur ses fouilles une note que je suis heureux de reproduire ici.

NOTE DE M. AUDEMARD, OFFICIER DE MARINE

Les tombes de la nécropole punique de Bordj-el-Djedid présentent dans leur ensemble une disposition favorable aux recherches archéologiques.

Leur orientation est sensiblement de l'ouest à l'est, et les tombes, placées parallèlement entre elles, gisent sur un même alignement à des distances à peu près égales.

Profitant de cette disposition, je dirigeai mes recherches sur l'emplacement présumé d'une nouvelle tombe dont l'existence m'était révélée par la seule inspection du plan.

Le procédé qui devait me conduire le plus facilement à un résultat consistait à percer la muraille latérale du tombeau contigu au moyen d'une longue tarière.

En appliquant cette méthode, la sonde indiqua le vide à une distance d'un mètre vingt-cinq.

Je perçai à cet endroit une galerie et, après en avoir élargi l'ouverture, j'arrivai dans un tombeau de forme cubique, taillé dans le grès, sans adjonction d'aucune maçonnerie.

Sur l'une des parois était pratiquée l'ouverture de la chambre funéraire encore fermée par d'énormes dalles en parfait état de conservation.

Le sol était recouvert d'une terre légèrement humide,

crevassée, et formant autour des dalles de fermeture un petit monticule produit par les infiltrations de l'eau.

Rien n'apparaissait à première vue sur le sol, si ce n'est une crevasse qui attira mon attention.

En l'examinant, je pus me rendre compte qu'elle était produite par l'éboulement d'un sarcophage de petite dimension, recouvert à peine de vingt centimètres de terre.

Ce sarcophage de forme rectangulaire avait un mètre soixante centimètres de longueur et cinquante centimètres de largeur. Il ne renfermait aucun objet.

Sur le fond, reposait une poussière noirâtre recouvrant des ossements pulvérisés et impalpables.

L'enveloppe de ce cercueil était en bois, si j'en juge à l'empreinte encore apparente, laissée par les planches sur la terre dans laquelle il était enseveli.

J'ai pu, en outre, observer sur les parois et principalement sur celle du dessus, de longues raies longitudinales en forme de stalactite provenant de l'infiltration de la terre humide à travers les planches disjointes.

Les fouilles que j'entrepris dans le fond du tombeau amenèrent la découverte d'une cavité en forme de parallélipipède rectangle droit, d'environ vingt centimètres sur quarante.

Cette cavité, également dépourvue de tout objet, ne contenait que les débris du bois qui avait servi à tapisser les parois. Dans la suite, je découvris une cavité analogue placée dans le coin opposé au fond de la chambre funéraire.

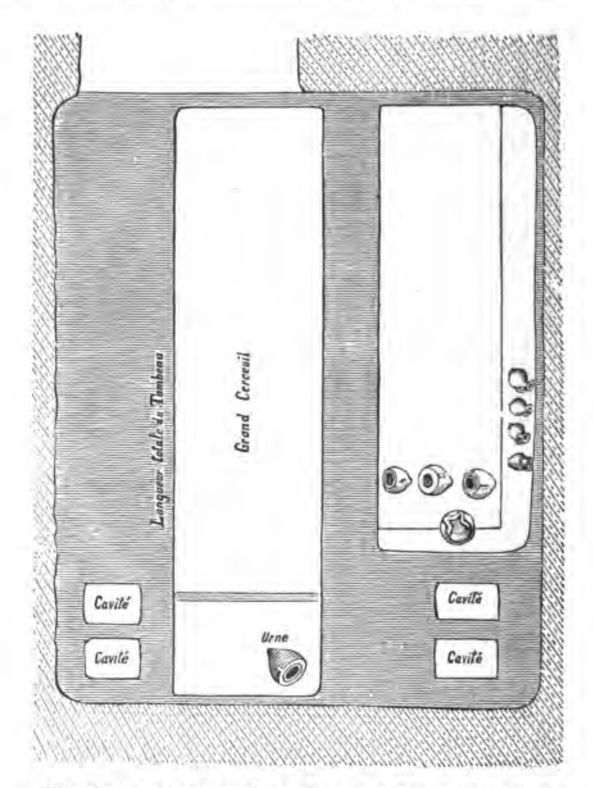
En continuant mes recherches, je mis à découvert un deuxième sarcophage de dimensions plus considérables, à une profondeur de trente centimètres environ, au centre du caveau.

Je trouvai là les mêmes débris de sarcophage recouvrant quelques ossements réduits en poussière.

A l'endroit où reposait la tête, c'est-à-dire auprès de la muraille faisant face à l'entrée du tombeau, était placée une

urne brisée, enfouie en contre-bas dans un trou de forme carrée.

En creusant à une plus grande profondeur autour du premier cercueil, je découvris un autre sarcophage affectant



Plan d'un tombeau punique découvert par M. AUDEMARD, officier de marine.

une forme irrégulière provenant, sans doute, de l'éboulement de ses parois. Comme les deux autres, il renfermait des ossements et des débris de planches; j'en retirai, en outre, trois urnes à large ouverture, une lampe portée sur

une assiette en terre grossière et enfin quatre fioles à col allongé.

Ces diverses poteries sont identiques à celles qui ont été découvertes dans les tombes puniques de Byrsa ; elles sont grossièrement travaillées et portent, sur leur pourtour, des peintures brunes.

Les dalles de fermeture du tombeau se trouvant en place, je n'ai pu pénétrer dans le puits de descente qu'en élargissant l'ouverture.

J'ai constaté que ce puits avait été comblé avec le grès provenant du creusement de la chambre et que sa longueur dépassait deux mètres.

Disposant de faibles moyens pour faire des recherches j'ai dû renoncer à déblayer le puits et à pratiquer des fouilles dans le but d'y chercher l'auge funéraire que l'on trouve généralement à cet endroit.

Telle est la note de M. Audemard sur ses propres fouilles mais pour faire connaître toutes les découvertes de tombeaux puniques réalisées jusqu'à ce jour à Carthage, je parlerai encore de quatre autres sépultures trouvées par M. Vernaz plus près de Bordj-el-Djedid.

Note de M. Vernaz

« J'ai déblayé, dit M. Vernaz, deux chambres formant ensemble un tombeau complet avec puits de descente et caveau, analogues, mais non identiques aux tombeaux découverts près de l'aqueduc souterrain de Bordj-el-Djedid.

« Les ossements et les poteries qui y ont été trouvés ne laissaient aucun doute sur son origine phénicienne. L'une de ces poteries, dérivée de la lampe punique, mérite d'être mentionnée ; le potier, pendant que la terre en était mal-

léable, a retroussé les bords sur trois points, de manière à les amener au contact; la lampe présente ainsi, non plus la forme plate et arrondie qu'on rencontre généralement à Carthage, mais la forme d'un petit vase à trois orifices, un grand et deux petits.

« La disposition du caveau offre des particularités remarquables. Ses dimensions sont plus considérables que celles de tous les autres tombeaux; au fond du puits, se trouve une saillie qui semble avoir été destinée à supporter des dalles aujourd'hui disparues; enfin, une cloison taillée dans la roche et s'élevant jusqu'à la hauteur de cette saillie divise le caveau en deux parties sensiblement égales. D'un côté, se trouvaient les ossements ; de l'autre, deux bancs de pierre dont il est difficile de comprendre l'utilité, à moins que l'on n'admette que les vivants aient visité les morts. »

M. Vernaz ajoute que ce tombeau n'est pas le seul qui ait existé sur la colline Bordj-el-Djedid. Il en a, en effet, découvert deux autres et il est d'avis qu'il serait facile d'en trouver encore de nouveaux. Mais ces caveaux funéraires creusés dans le grès tendre, ne renferment aucune trace des squelettes qui y furent jadis déposés. Ils ont été visités par les successeurs des premiers habitants de Carthage et même utilisés, car l'un d'eux a ses parois recouvertes d'un enduit très soigné appliqué sur la roche elle-même et qui n'appartient pas assurément à l'époque punique.

⁂

Nous avons maintenant terminé l'exposé de toutes les découvertes connues des tombeaux puniques à Carthage. Leur ensemble permet de se rendre compte, comme on va le voir, de la façon dont la ville a commencé, s'est formée et s'est développée, et la description particulière de chacune de ces sépultures fournit de précieux renseignements sur les usages funéraires des premiers fondateurs de Carthage.

RÉSULTAT DES FOUILLES.

Si maintenant on jette un coup d'œil d'ensemble sur les divers tombeaux dont nous avons raconté la découverte, on voit qu'ils sont tous placés sur les hauteurs qui entourent, suivant un arc de cercle, la partie basse de Carthage. Les principales collines de l'ancienne ville ont donc été primitivement occupées par des sépultures.

Jusqu'à ce jour, en effet, on n'a point découvert un seul tombeau punique sur l'emplacement de la ville basse. MM. Reinach et Babelon qui, dans leurs fouilles de 1884, croyaient en avoir trouvé un vers le forum (1) ont dû reconnaître qu'ils s'étaient trompés et que ce tombeau était un simple réservoir d'époque punique (2).

Les diverses nécropoles de Carthage dont nous avons parlé ne doivent pas appartenir à la même époque. Tout d'abord, on serait tenté de croire que, parmi ces sépultures, celles qui sont creusées dans le roc sont les plus anciennes. Cependant, l'examen attentif du mobilier funéraire qu'on y a recueilli, semble prouver le contraire. Tandis que les chambres sépulcrales de Byrsa et de la colline de Junon ne renferment que des poteries de forme et de fabrication primitives, les caveaux de Bordj-el-Djedid, creusés dans le rocher, ont fourni un certain nombre de vases grecs qui en fixent la date à une époque relativement basse.

Plusieurs des tombeaux découverts à Carthage doivent être antérieurs de plusieurs siècles à la fondation de la ville punique. Ils doivent appartenir à cette époque reculée où de hardis commerçants partis de Tyr vinrent débarquer leur cargaison sur le rivage et échanger leurs marchandises contre les produits naturels du sol africain. C'est autour de ce lieu de débarquement, de dépôt et d'échanges, que se

(1) Tissot. *Géographie comparée de la Province Romaine d'Afrique*. T. I, p. 593, note 1.

(2) *Id.* T. II, p. 797.

construisit la ville de Carthage, car, comme l'a savamment démontré S. Em. le cardinal Lavigerie, le berceau de l'illustre ville fut non pas Byrsa, mais bien la place du marché, sur le bord de la mer. Des habitations s'élevèrent autour de cette espèce de *souk* que l'on appela plus tard l'*agora*, puis le *forum* et, suivant les coutumes phéniciennes, on réserva les hauteurs pour la sépulture des morts autour de quelque sanctuaire qui en occupait le sommet.

Lorsqu'une nouvelle colonie tyrienne, celle de Didon, si on doit ajouter foi à la légende, résolut de s'établir d'une façon solide et définitive dans cette splendide position, elle entoura la ville d'une muraille et fortifia Byrsa en y conservant le sanctuaire.

Les fouilles semblent indiquer que longtemps encore elle continua d'y enterrer ses morts. Si elle n'y construisait plus de grands tombeaux, elle se contentait d'inhumer simplement les corps au-dessus des sépultures primitives, les déposant parfois dans des vases après les avoir soumis à l'incinération.

Byrsa a donc été une nécropole avant d'être l'acropole de Carthage.

Mais je croirais volontiers que, dès le principe, il y eut sur cette colline le principal sanctuaire. Un fait curieux à signaler, c'est que les grands tombeaux de la colline de Saint-Louis ont tous leur entrée dirigée vers le sud-ouest, tandis que ceux de la colline de Junon s'ouvrent à l'opposé, c'est à-dire vers le nord-est. Je crois que cette différence de disposition doit s'expliquer par la présence, entre les deux nécropoles, d'un temple central situé sur le sommet de Byrsa à l'endroit où s'élève aujourd'hui la nouvelle cathédrale et vers lequel on plaçait la tête des morts en les déposant dans leur dernière demeure. Ce temple devait être celui d'Eschmoun que les Romains identifièrent plus tard avec Esculape.

Plusieurs inscriptions latines que nous avons trouvées sur la colline de Saint-Louis confirment d'ailleurs l'empla-

cement du fameux ***Asclépeium*** qui, d'après Strabon (1), couronnait le sommet de Byrsa.

On pourrait encore de l'existence d'une nécropole sur la colline de Saint-Louis tirer un argument en faveur de l'opinion de Tissot qui était porté à voir, dans le mamelon isolé voisin des anciens ports, l'acropole de la première Carthage (2).

Les fouilles de Carthage ont révélé les différentes sortes de sépultures en usage parmi les premiers colons tyriens. Ici c'est l'apogée artificiel formé de longues pierres disposées par assises horizontales, à joints verticaux, sans mortier ni ciment, sans dessin ni aucune ligne décorative, sans monnaie ni inscription, tantôt avec niches intérieures, tantôt sans niches, avec ou sans un couronnement triangulaire destiné à s'opposer à la poussée du sol et aux infiltrations pluviales. Là, c'est le simple sarcophage, auge monolithe ou composée de grandes dalles ; ailleurs, c'est le caveau creusé dans le roc. Parfois on a pratiqué dans le sol vierge une fosse qu'on a recouverte de dalles épaisses après y avoir déposé le cadavre. D'autres fois, on a simplement inhumé le corps sans autre abri que la terre qui le recouvrait. Enfin, à une époque que je crois beaucoup moins ancienne, on trouve des corps d'enfants reposant dans des amphores, puis des ossements d'adultes brûlés et déposés dans des urnes funéraires ou encore simplement noyés dans le sol.

Parmi ces sépultures, toutes celles qui sont construites le sont de la même pierre, espèce de tuf coquillier de nature spongieuse dont les antiques carrières se voient encore de nos jours, à *El-Aouaria* dans la presqu'île du cap Bon. On trouve la même pierre près de Palerme en Sicile où elle est connue sous le nom de *pietra d'Aspra*.

Tous les tombeaux puniques découverts jusqu'à ce jour à Carthage sont souterrains. Un puits vertical permettait l'accès de la porte. Je crois que parfois le puits était rem-

(1) Livre XVII.

(2) *Géographie comparée de la Province Romaine d'Afrique*, T. I, p 585

placé par une espèce de corridor à flanc de colline qui conduisait de plain-pied à l'entrée du tombeau.

Au sujet de nos « hypogées artificiels », M. le marquis de de Vogüé a fait les remarques suivantes :

« Le travail de toute la construction est assez grossier ; mais il dénote chez ceux qui l'on conduit l'existence de moyens mécaniques puissants et certaines connaissances mathématiques. La section du vide de la chambre donne un carré, celle du toit un triangle équilatéral ; l'unité de mesure employée est la coudée égyptienne de $0^{m},525$, et les chiffres donnés par les principales mesures indiquent des préoccupations symboliques : ainsi le côté du carré intérieur et celui du triangle supérieur mesurent 3 coudées ; la hauteur des assises et la largeur des pierres du plafond est de $0^{m},67$ ou exactement 9 palmes ; la largeur des auges est de $0^{m},45$, ou 6 palmes ; l'épaisseur du couvercle $0^{m},22$ ou 3 palmes et ainsi de suite ; tous ces nombres sont des multiples de 3. »

Le corps était souvent déposé dans un cercueil de bois.

Mais, quelle que soit la différence qui existe entre les diverses sépultures carthaginoises, elles ont toujours ceci de commun qu'elles sont accompagnées de vases funéraires et d'objets ayant appartenu aux morts.

Les nombreuses poteries trouvées récemment dans les nécropoles primitives de Carthage, sont venues combler pour l'histoire de la céramique, une lacune que M. Perrot signalait, il y a peu d'années, en ces termes (1) :

« Les fouilles de Carthage n'ont encore rien donné d'intéressant ; on parle vaguement de tessons d'une pâte jaunâtre, avec des traces de peinture brune qui rappelaient singulièrement les vases archaïques que l'on exhume à Corinthe, à Athènes, dans l'île de Théra, sur plusieurs autres points de la Grèce et en Etrurie. » (Beulé, *Fouilles à Carthage*, p. 56).

(1) *Histoire de l'art*. T. III, p. 671.

Parmi les poteries funéraires, la lampe fait rarement défaut. M. Perrot croit qu'on la laissait allumée lors de la fermeture du tombeau et cet usage semble confirmé par les restes de mèche tantôt complètement calcinée, tantôt à demi-brûlée que nous avons remarqués dans les lampes des hypogées de Byrsa. Le résidu conservé dans une de nos lampes indique qu'on y brûlait aussi des parfums ou des bois de senteur.

Quant aux autres vases placés dans le tombeau, à côté du corps ou même directement sur le corps, il n'est pas douteux qu'ils ont renfermé des aliments, comme c'était la coutume chez les Egyptiens et les Chaldéens. Les détails de nos fouilles ne laissent aucun doute à cet égard. Les grands vases que nous retirons des tombeaux aussi nets que s'ils sortaient du four du potier et sans aucune trace de résidu intérieur, ont dû renfermer une provision d'eau. Pour les autres, le dépôt indique qu'ils ont contenu des aliments plus ou moins solides. Le champignon que j'ai cru reconnaître, les débris certains d'amandes, les traces de lait que j'ai signalées, sont, avec le squelette d'oiseau ou de petit mammifère, autant de preuves d'un usage qui révèle chez les Carthaginois la croyance à une vie future. Nous voyons cependant dans le Deutéronome que les Israëlites avaient en horreur cette coutume païenne. Lorsqu'ils offraient la dîme, ils devaient, d'après l'ordre formel du Seigneur, protester de la sainteté de cette dîme, en déclarant hautement qu'aucune partie n'en avait été employée aux funérailles : « *Nec expendi ex his quidquam in re funebri* (1). »

A ce point de vue encore, nos découvertes ont comblé une lacune, car l'on avait pas encore retrouvé, au rapport de M. Perrot (2), ces *aliments* dans la tombe phénicienne.

(1) *Deut.* XXVI, 14. Les tombeaux puniques de Carthage, remontant à une très haute antiquité, peuvent, pour certaines questions, fournir un précieux commentaire à nos livres sacrés ; j'ai indiqué quelques rapprochements, mais les savants, en particulier les professeurs d'Ecriture Sainte, en trouveront d'autres à faire.

(2) *Histoire de l'Art*, III, p. 140.

Les masques et les statuettes de terre cuite sortis de nos fouilles sont précieux pour l'histoire de l'art et pour l'étude de la religion des Carthaginois. On peut en dire autant du masque en pâtes de couleur et de ces colliers formés de perles en pâte de verre de pendants divers et surtout de ces amulettes en faïence égyptienne sans glaçure.

Des trois influences principales, l'égyptienne, l'assyrienne et la chaldéenne, qu'on reconnait dans l'art phénicien partout où il se montre, c'est l'influence égyptienne, comme je l'ai déjà fait remarquer, qui domine surtout à Carthage.

J'ai déjà dit également que les vases grecs brisés qu'on retrouve par centaines dans la couche supérieure du sol de Byrsa au-dessus des tombeaux puniques, me paraissent complètement étrangers aux usages funéraires. Outre les *graffiti* puniques, chiffres, lettres, signes particuliers que j'ai signalés sur ces débris, il y en a deux qui portent des caractères grecs ou latins, mais plutôt grecs. Sur l'un se lit la lettre A et sur l'autre sont tracées les deux lettres A et P.

Pour moi, je crois que ces poteries ne sont autres que les vases ayant appartenu aux prêtres du temple d'Eschmoun ou aux militaires casernés dans l'acropole. Chacun avait marqué sa vaisselle d'un signe particulier et, une fois celle-ci brisée, en a jeté les morceaux. C'est ainsi que nous les trouvons en si grande quantité. En dernier lieu on a recueilli avec ces débris grecs une magnifique monnaie punique de bronze. C'est un disque de quatre centimètres et demi de diamètre, épais de six millimètres, portant sur la face une superbe tête de déesse tournée à gauche et sur le revers un joli cheval debout, au repos, tourné à droite et surmonté du globe entre deux urœus, sujet sur lequel j'ai déjà attiré l'attention en faisant la description de notre beau vase de bronze. A propos du cheval figuré sur les monnaies de Carthage, plusieurs anciens auteurs disent que, lors de la fondation de la ville, les premiers colons, en creusant au pied d'un palmier, trouvèrent une tête de cheval, symbole qui, d'après Justin, semblait consacrer le siège de

la cité nouvelle. On rapporte même que le premier nom de la ville fut *Kakkabe*, qui en punique signifie tête de cheval.

Dans les fouilles des tombeaux primitifs de Carthage, l'or est représenté par un chaton sur lequel est gravé le dieu Bès, par un pendant d'oreille à croix ansée, par une bague de femme, une sonnette d'or ornée en filigrane et deux montures de scarabée.

L'argent nous a fourni deux anneaux de sceau et une quantité considérable de petits anneaux formés de fils enroulés, espèces de pendants qu'on trouve parfois enfilés sur des cercles de bronze ayant servi de bracelets, de colliers ou d'anneaux destinés à tenir et orner la chevelure.

Le bronze se montre dans le magnifique œnochoé, dans un miroir, dans des hachettes, des sonnettes, des anses de vases, des patères, des castagnettes, de nombreux anneaux et de menus objets sous forme d'amulettes, perles, cylindres, hameçons, etc.

Enfin le fer (1) qui, selon l'expression de M. Perrot, alors même que l'on sut l'extraire et le travailler, ne se fit place que bien lentement à côté du bronze, apparaît dans l'arme en forme de pic de M. Vernaz, dans notre poignard à fourreau de bois, dans une espèce de dard à aiguiser et dans une lame de couteau.

Cette dernière, comme je l'ai dit plus haut, conserve des traces de la toile qui l'enveloppait. Je ne reparlerai pas du panier d'osier. Mais je signalerai les disques d'ivoire qui l'ornaient et qui viennent s'ajouter aux autres objets de cette matière, tels que le dauphin, la palmette et une sorte de domino dans un des colliers sortis des sépultures supérieures de Byrsa.

Enfin les œufs d'autruche étaient déposés dans les tombeaux sous forme de vases, de coupes, de disques et de croissants.

Sous ces deux dernières formes, les œufs d'autruche

(1) Nous savons par la Genèse (ch. IV) que Tubalcaïn travaillait le bronze et le fer, *fuit malleator et faber in cuncta opera æris et ferri*.

nous ont conservé des spécimens de peinture de la plus haute antiquité.

La glyptique est représentée dans les résultats de nos fouilles par quatre scarabées.

Tel est, en résumé, le résultat des fouilles de Carthage au point de vue punique. Mais parmi elles, celles de Byrsa, sont particulièrement intéressantes et ont l'avantage de promettre beaucoup plus encore. Je les préfère parce qu'il m'est facile de les diriger sans nuire à mes autres occupations et sans y consacrer trop de temps. Il me suffit à l'heure des récréations de me rendre compte de la marche des travaux et si, dans le courant de la journée, quelque surprise vient éveiller l'attention des travailleurs, n'étant qu'à deux pas du chantier, je puis m'y transporter à l'instant et, après avoir donné mes indications, venir reprendre aussitôt mes travaux ordinaires.

Une personne généreuse, Mme Abel Couvreux, fille de M. Decauville, l'inventeur des chemins de fer portatifs, visitant récemment nos fouilles de Byrsa, a voulu s'y intéresser d'une façon pratique, en nous offrant en son nom et au nom de ses frères, plus de cinquante mètres de voie ferrée et deux wagons pour le transport des terres de déblais. Nous voilà donc propriétaires d'un chemin de fer! Malheureusement, ce qui nous manque le plus souvent, c'est l'argent indispensable pour le faire fonctionner. Avis donc aux amis de la science! Qu'ils nous viennent en aide et ils faciliteront d'importantes découvertes qui seront autant de surprises pleines d'intérêt pour l'étude des origines et pour l'histoire d'une ville si fameuse qui disputa aux Romains pendant plusieurs siècles, l'empire du monde.

FIN.

Lyon. — Impr. P. Mougin-Rusand, rue Stella, 3.

LES

TOMBEAUX PUNIQUES

DE

CARTHAGE

PAR LE

RÉVÉREND PÈRE DELATTRE

MISSIONNAIRE D'ALGER



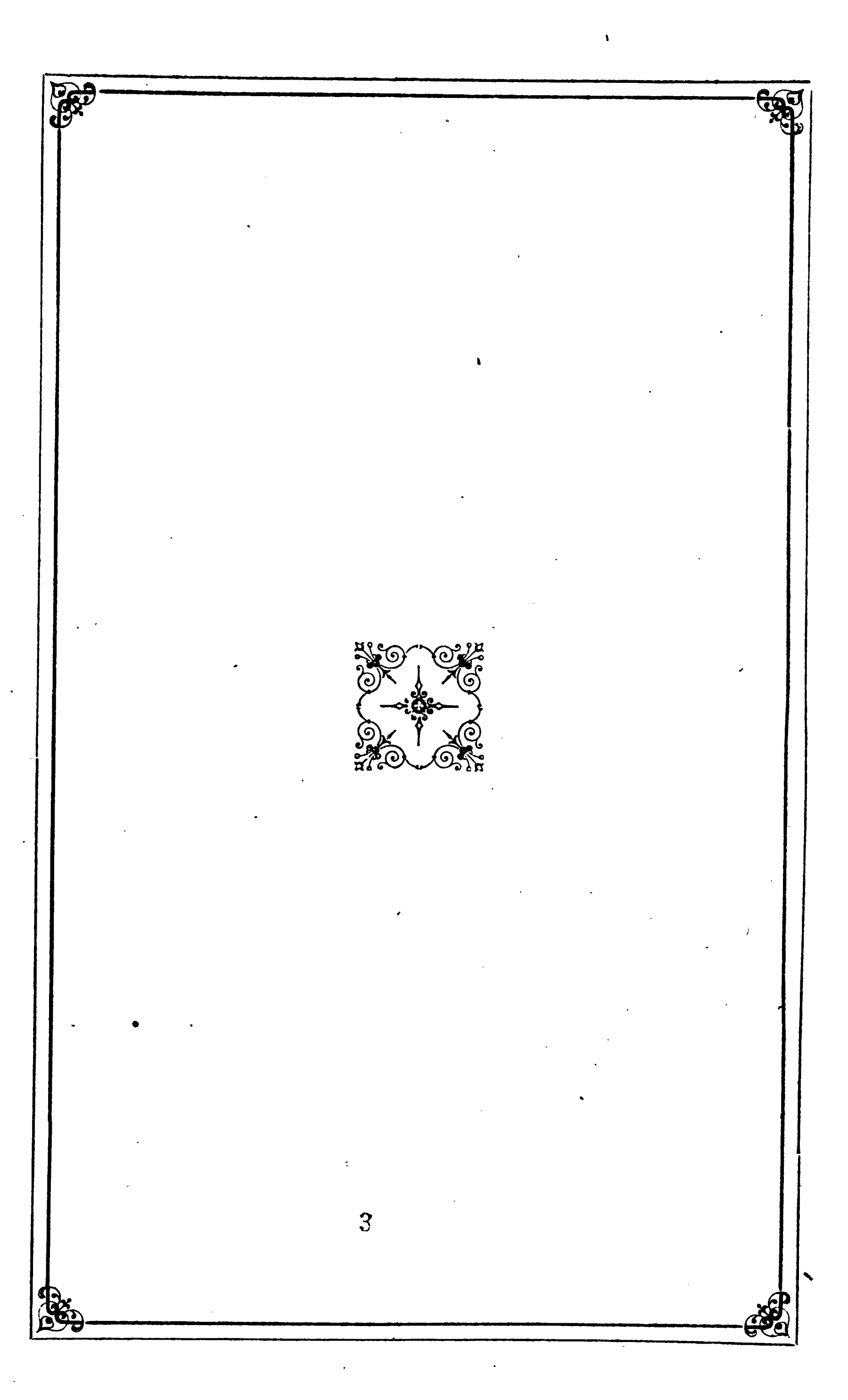
LYON

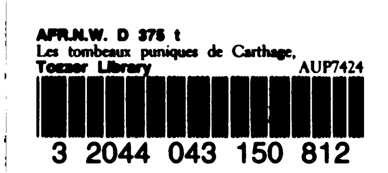
IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, rue Stella, 3

—

1890




AFR.N.W. D 375 t
Les tombeaux puniques de Carthage,
Tozzer Library
AUP7424
3 2044 043 150 812